

1

9

8

8

C

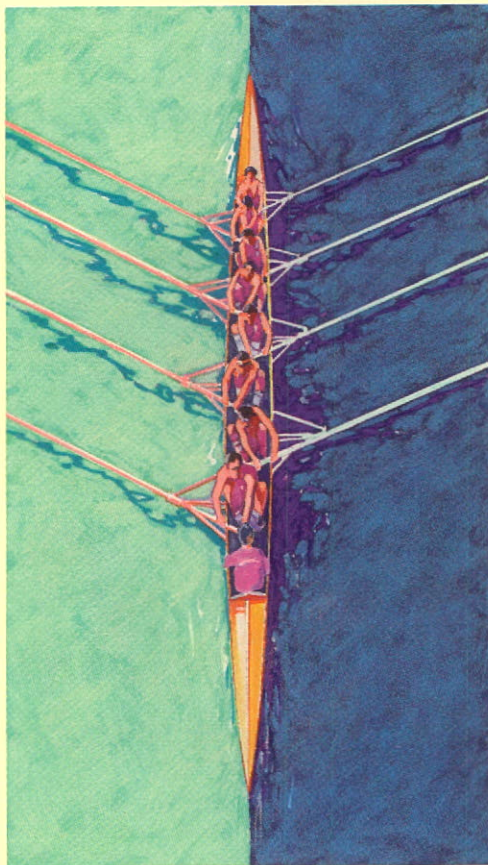


La Confédération
des caisses populaires
et d'économie Desjardins
du Québec



Desjardins

La feuille, par son rôle actif dans le cycle de vie
de l'arbre, assure la croissance de la forêt
tout comme le membre, actif au sein de sa caisse,
assure la croissance du Mouvement Desjardins.



*«Ils comprennent que la voie à
suivre pour le peuple désireux
de faire ses propres affaires,
sans la tutelle onéreuse de
personne, est de s'associer...»*

Alphonse Desjardins 1912



Desjardins



4	Rapport du Président
12	Rapport des activités administratives
20	Rapport des vérificateurs
24	Bilan
26	Notes complémentaires aux états financiers
33	Les membres de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, les corporations rattachées à la Confédération et les organismes internationaux dont elle est membre
34	Le conseil d'administration
36	Les commissions
37	Le comité de direction et les cadres supérieurs
38	Bilan social
46	Revue des activités financières des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins du Québec

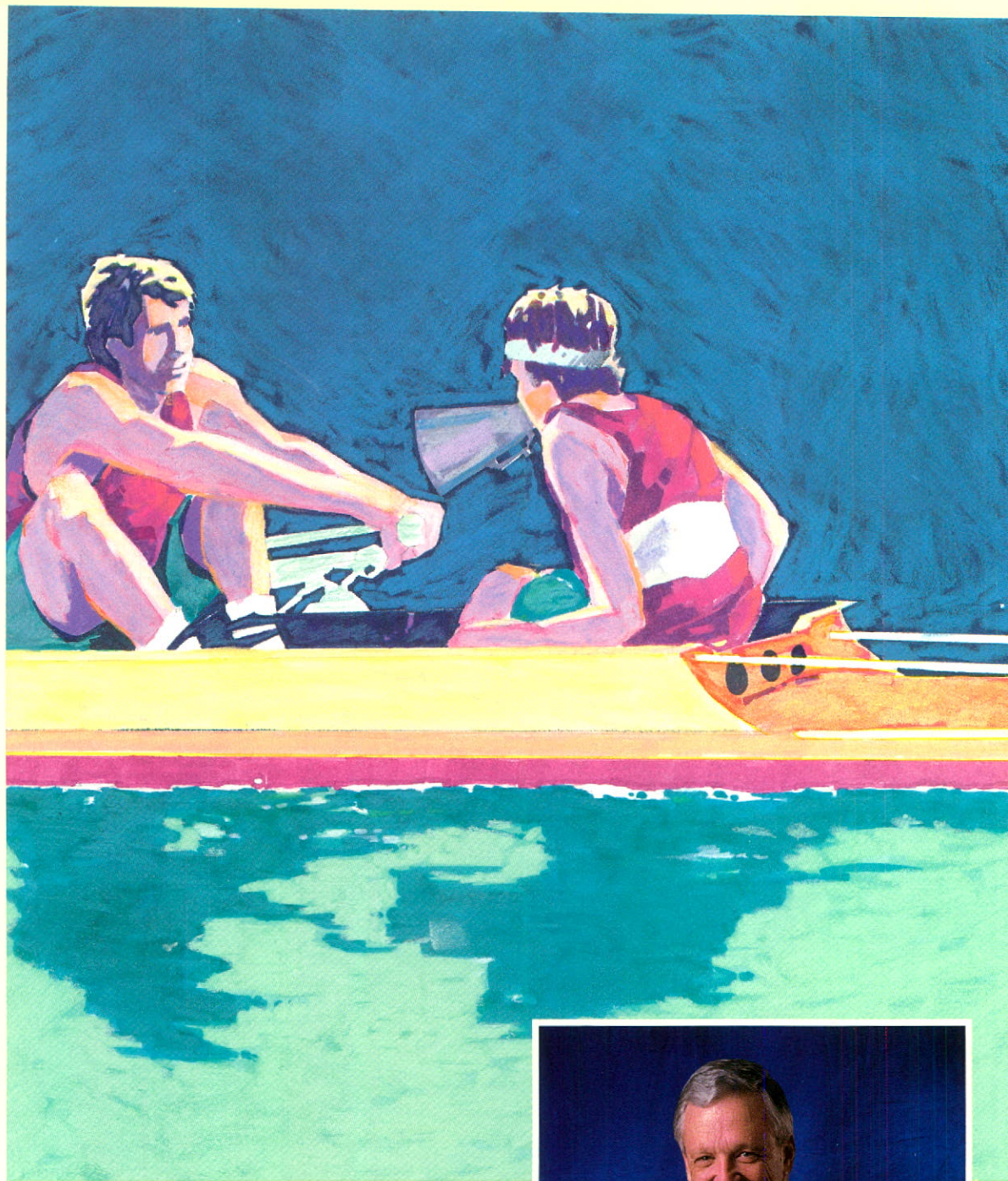


**CINQUANTE-SEPTIÈME RAPPORT
ANNUEL DE LA CONFÉDÉRATION DES
CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE
DESJARDINS DU QUÉBEC**

Pour l'exercice clos le trente et un décembre mil neuf
cent quatre-vingt-huit

Siège social: 100, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 7N5





Claude Béland

*Claude Béland
président de la
Confédération*



L'année 1988 peut être considérée comme une année fort importante dans l'histoire du Mouvement Desjardins. Non seulement nous a-t-elle permis de renouveler notre encadrement législatif, mais elle nous aura également permis, tant dans les secteurs des ressources humaines, du développement technologique et de l'accroissement de la participation des dirigeants aux activités du Mouvement, de réaliser de nouvelles expériences qui s'inscrivent déjà dans la poursuite du développement de notre mouvement coopératif.

UNE SIXIÈME ANNÉE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

En 1988, le Canada a connu une sixième année consécutive d'expansion économique. De plus, la performance qu'il a obtenue se compare avantageusement à celle de 1987. En effet, cette vigueur de l'économie canadienne devrait se solder par une augmentation du produit intérieur brut (PIB), excluant l'inflation, légèrement supérieure à 4,0 %.

Brièvement, ce sont l'accélération des investissements non résidentiels et la croissance soutenue des dépenses de consommation, ainsi qu'un niveau d'activité qui est demeuré plus élevé que la moyenne historique dans le domaine de la construction résidentielle, qui ont permis au Canada de conserver ce rythme de croisière fort respectable.

Au Québec, en dépit des résultats exceptionnels de 1987 et de la maturité du cycle actuel d'expansion, les données préliminaires pour 1988 révèlent une étonnante fermeté de l'économie. Mesurée également sur la base du produit intérieur brut, la forte activité économique du Québec pourrait se traduire par une hausse d'environ 4,7 %.

Au nombre des conséquences de ce cycle prolongé de croissance économique, on retrouve évidemment les effets bénéfiques sur le marché du travail. Par exemple, il s'est créé au Québec près de 83 000 nouveaux emplois en 1988. Combiné à une population au travail ou à la recherche d'un travail (population active) qui a augmenté moins rapidement, le taux de chômage a donc reculé de 0,9 % pour s'établir à 9,4 %.

En outre, soulignons, parmi les impacts moins réjouissants, l'apparition de tensions sur l'appareil de production, c'est-à-dire des pressions à la hausse sur les salaires et sur les prix, d'où le resserrement de la politique monétaire canadienne.

DESJARDINS: UNE ANNÉE À L'IMAGE DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Le dynamisme dont a fait preuve le Mouvement Desjardins en 1988 marque une autre étape importante dans son développement. L'actif consolidé du Mouvement a atteint les 39,0 milliards au 31 décembre, en hausse de 15,6 % depuis un an.

De plus, l'actif total des caisses populaires, des caisses d'économie, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins s'élevait à 34,2 milliards à la fin de 1988. Il s'agit là d'une excellente progression de 15,8 % ou de 4,7 milliards par rapport à 1987. Notons que cette performance est la plus élevée jamais affichée depuis la récession de 1981-1982.

Plus particulièrement, mentionnons que cet exercice a aussi été caractérisé par un parfait équilibre entre la croissance des prêts et celle des dépôts, ce qui contribue au maintien d'une bonne structure financière de notre réseau. Cela démontre encore une fois la capacité de dépassement des dirigeants de ce mouvement.

LES PRÊTS

Les prêts en cours dans le réseau des caisses Desjardins ont crû à un rythme annuel de 15,9 % en 1988, pour atteindre un volume de 29,0 milliards de dollars au 31 décembre. La demande de crédit auprès des caisses s'est légèrement amoindrie en regard de l'année précédente. Toutefois, ces résultats demeurent élevés et très compétitifs, si on les compare à ceux qui ont été obtenus par les autres institutions de dépôts au Canada.

Des deux grandes catégories de prêts qui composent le portefeuille du réseau, les meilleures performances ont été réalisées au chapitre des prêts personnels et commerciaux, dont le taux de progression annuelle s'est établi à 20,9 %. L'affaiblissement de la demande de crédit s'est plutôt répercuté sur les prêts avec garantie hypothécaire qui ont tout de même augmenté au taux annuel de 11,8 %.

L'ÉPARGNE

En 1988, le réseau des caisses Desjardins a démontré, une fois de plus, une remarquable capacité de levée des dépôts. En effet, les dépôts d'épargne des membres confiés aux caisses, aux fédérations et à la Caisse centrale Desjardins du Québec ont crû de 15,8 % pour s'établir à 31,5 milliards de dollars au 31 décembre. Cela équivaut à un accroissement non négligeable de 4,3 milliards.

En fait, le contexte économique a été un peu plus favorable à l'accumulation de dépôts. Le taux d'épargne des Québécois n'a chuté que très légèrement, grâce à des dépenses moins élevées et à de meilleurs revenus par rapport aux années précédentes. De plus, la remontée graduelle des taux d'intérêt a sûrement inculqué plus de prudence aux consommateurs.

LA CAPITALISATION

Poursuivant les efforts entamés depuis plusieurs années, les caisses Desjardins ont augmenté de façon importante leur capitalisation au cours de 1988. L'avoir du réseau a donc atteint un niveau de 1,6 milliard, en hausse de 146 millions ou de 9,8 % depuis un an. Les réserves générales qui constituent la principale



source de capitalisation du réseau ont progressé de leur côté à un rythme annuel de 16,3 % pour se situer à 1,2 milliard à la fin de 1988.

Par ailleurs, la mise en place dès 1989 de nouveaux instruments de capitalisation, tels qu'ils sont définis par la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit au Québec, nous permettra d'accroître davantage la capitalisation du réseau des caisses.

LE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS

Somme toute, l'année 1988 a encore été une très bonne année pour le réseau des caisses Desjardins. Les résultats d'opérations qui se dégagent des activités demeurent fort intéressants.

Comme l'a fait ressortir l'analyse des différents postes du bilan, la stratégie du réseau des caisses Desjardins orientée vers le développement de son volume d'affaires a porté ses fruits. Desjardins a ainsi amélioré ses parts de marché.

Mais, relever de tels défis implique parfois que l'on consent à diminuer les rendements. Malgré ce fait, les résultats financiers affichés par le réseau des caisses sont satisfaisants et attestent d'une bonne rentabilité.

En effet, les trop-perçus avant impôts et répartition se sont chiffrés à 251 millions et le rendement mesuré sur la base de l'actif moyen s'est inscrit à 0,78 \$. Les principales composantes des résultats sont les suivantes :

- Le total des revenus nets d'intérêt a atteint 1 188 millions, soit une progression de 8,9 % comparative-ment à l'an passé.
- Les dépenses affectées aux mauvaises créances se sont inscrites à 36,1 millions, par rapport à 25,8 millions l'an passé. À la provision pour créances douteuses, établie par l'analyse des cas spécifiques, s'est ajoutée depuis mai dernier une provision générale déterminée par l'analyse globale de chaque catégorie de prêts. Cette provision additionnelle est imputée immédiatement aux résultats de l'exercice. Exprimés en valeur relative, les frais et pertes sur prêts présentent un coefficient de 0,11 \$ par tranche de 100 \$ d'actif moyen. L'excellente maîtrise exercée sur l'évolution de ces frais continue de contribuer au maintien d'une bonne rentabilité.
- Les autres revenus se sont élevés à 183,3 millions, soit une progression de 40,2 millions ou 28,1 % par rapport à l'année 1988.
- Quant aux frais autres que d'intérêt, ils se sont chiffrés à 1 085 millions, enregistrant une augmentation de 13,8 % comparativement à ceux de 1987. La progression des salaires et avantages sociaux et les investissements consacrés au développement technologique expliquent principalement cette évolution.



LA CORPORATION DE FONDS DE SÉCURITÉ

Les résultats de la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec sont excellents, puisqu'au terme de l'année financière 1988 l'actif de cette corporation s'élevait à 156,4 millions alors que sa réserve générale atteignait les 136,4 millions. L'objectif d'un demi de 1,0 % de l'actif des caisses que s'était fixé la Corporation quant à sa réserve générale était atteint à 85 % à la fin de l'année financière 1988, soit une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente.

LES SERVICES

Préoccupé par la satisfaction des besoins de ses membres, le Mouvement Desjardins a poursuivi sans relâche ses efforts pour améliorer les services déjà offerts et pour en lancer de nouveaux.

C'est ainsi qu'en 1988 de nombreuses caisses Desjardins sont devenues caisses-information ou caisses de services d'Assurances Générales des caisses Desjardins. D'autres caisses ont également proposé à leurs membres les fonds mutuels de Desjardins. Par ailleurs, afin de mieux se concerter, le conseil d'administration a examiné des stratégies à l'égard du décloisonnement au niveau des membres individuels et des entreprises. Mentionnons également que le Mouvement Desjardins a acquis une participation de 33 1/3 % dans Disnat, une entreprise québécoise de courtage à escompte. Le service de valeurs mobilières à escompte devrait être implanté dans le réseau des caisses au cours de l'année 1989, à la faveur de changements concernant la Loi des valeurs mobilières.

Soucieux d'accroître la synergie entre les composantes du Mouvement, Fiducie du Québec et Location Pierre Lafleur ont transformé leur raison sociale pour épouser une identification Desjardins en devenant Fiducie Desjardins et Location Desjardins.

D'autre part, de nombreuses études ont été poursuivies tout au cours de l'année 1988 en vue de la mise en place prochaine de nouveaux produits de capitalisation pour le réseau des caisses.

Au niveau de la technologie, le Mouvement Desjardins a connu encore cette année une activité intense en déployant de nombreux développements, entre autres dans le domaine de la carte de débit grâce aux tests effectués à Victoriaville et à Laval, de même qu'avec la télématique où le Mouvement Desjardins s'est associé à Bell, à titre de premier fournisseur de services financiers sur ce réseau de télématique québécois et canadien.

Enfin, le nombre d'équipements libre-service a continué de se multiplier à un rythme soutenu afin de pouvoir encore mieux servir les membres des caisses Desjardins, non seulement par la mise en place de guichets automatiques, mais particulièrement par l'installation d'imprimantes à livrets. D'ailleurs, pour



soutenir tous ces développements, Desjardins a poursuivi les travaux de construction de sa deuxième centrale informatique qui devrait être en opération à compter du premier semestre 1989, tout en faisant l'acquisition d'une autre centrale, en vue du développement informatique des sociétés filiales du Mouvement Desjardins.

RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ

En tant que coopératives financières, propriété de leurs membres, les caisses Desjardins sont également solidaires du développement socio-économique de leur milieu environnant.

Au fil des ans, l'action communautaire, cet effort de solidarité de la caisse avec son milieu, ne se dément pas. Encore cette année, vous le constaterez une fois de plus dans la seconde partie de ce rapport annuel où l'on fait la revue des activités sociales, l'engagement des caisses dans leur communauté prend des formes extrêmement variées, chacune répondant à sa façon aux besoins de son milieu.

Le bilan social du Mouvement met en lumière des résultats trop souvent ignorés qui témoignent toutefois d'une vitalité démocratique et communautaire hors du commun. Cette face cachée du Mouvement Desjardins n'est pas sans nous rappeler que ce mouvement est avant tout la propriété de ses membres et qu'il œuvre dans son intérêt et son épanouissement.

Certains éléments de ce bilan social méritent d'être mis en lumière, entre autres l'embauche de plus de 3600 jeunes de 18 à 30 ans, au sein du réseau des caisses Desjardins en 1988, soit 13 % de plus qu'en 1987. D'autre part, les caisses, les fédérations, les institutions et les corporations ainsi que la Confédération ont versé ensemble, financièrement ou en services, quelque 17 millions à la collectivité en 1988, soit par la formule du don et de la commandite, soit par l'appui concret à des projets de développement dans le milieu. De ces sommes, 39 % ont été affectées aux secteurs des services communautaires et du développement économique, alors que 26 % ont été versées à des secteurs de l'éducation et des œuvres humanitaires.

Le Mouvement Desjardins a également fait connaître ses principes d'intervention en regard de l'environnement. Il devrait intensifier son action au cours des prochaines années dans ce secteur d'activités sociales et économiques qui préoccupe fortement les membres de caisses.

LES RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES

L'année 1988 est une année historique à ce chapitre puisque, le 23 décembre dernier, l'Assemblée nationale du Québec adoptait, en 3^e lecture, la loi 70 sur les caisses d'épargne et de crédit. Ce nouvel habit législatif qui se faisait attendre depuis de nombreuses années est le fruit d'un travail soutenu et



laborieux effectué par le conseil d'administration de la Confédération et les autorités gouvernementales depuis plusieurs mois. Ce nouvel encadrement juridique devrait permettre dorénavant au Mouvement Desjardins un développement encore plus grand, compte tenu des nouveaux outils modernes de capitalisation qui lui sont offerts par cette nouvelle législation.

Au-delà de cette pièce législative majeure, les dirigeants du Mouvement Desjardins ont également surveillé de près de nombreuses législations concernant entre autres les intermédiaires financiers ainsi que les normes relatives aux prêts hypothécaires et des modifications du Code civil. Enfin, la Confédération a signé une nouvelle entente avec la Régie de l'assurance-automobile du Québec concernant le service d'immatriculation dans le réseau des caisses.

Quant à nos relations avec le gouvernement canadien, nous avons fait connaître notre opinion sur différents sujets, dont la taxe de vente sur les services financiers, le budget, les modifications à la Loi sur les sociétés de fiducie et à celle de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, etc.

De nombreux mémoires sur divers sujets d'intérêt reliés aux préoccupations de nos membres ont donc été adressés au gouvernement canadien.

Sur le plan international, le Mouvement a continué de développer ses liens naturels avec le Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit où nous sommes allés, en août dernier, présenter le Mouvement Desjardins aux représentants de cette organisation mondiale.

Nous avons également poursuivi nos échanges avec l'Union internationale Raiffensen et avec la Confédération du crédit international populaire.

L'année 1988 nous aura également permis de tisser des liens encore plus étroits avec nos collègues du Mouvement coopératif canadien de langue anglaise, entre autres en développant des échanges de services, tout en offrant des services particuliers à nos collègues des fédérations des caisses d'épargne et de crédit de langue française en-dehors du Québec.

CONCLUSION

Je ne saurais terminer ce message sans vous avoir fait part des préoccupations qui m'animent à l'égard de la participation des fédérations et des caisses à la prise des décisions concernant le Mouvement Desjardins. C'est dans cette optique d'ailleurs que notre conseil d'administration a accepté de revoir la composition de son conseil et des structures du Mouvement, afin que les véritables propriétaires de ce mouvement, les membres de caisses et les caisses elles-mêmes, soient les seuls à être partie prenante aux orientations de développement de notre mouvement coopératif.



Ainsi, à compter du mois d'avril prochain, un nouveau conseil d'administration de 33 membres sera mis en place à la Confédération, conseil qui verra également à déterminer les orientations des 4 sociétés de portefeuille que le Mouvement Desjardins créera au cours de l'année 1989.

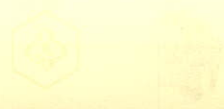
Dans cette optique, je désire exprimer ma plus sincère gratitude à tous les administrateurs de la Confédération. Au nom de tous mes collègues, j'adresse des remerciements spéciaux à ceux qui ont quitté le conseil d'administration au cours de l'année 1988, MM. Denis Martel et René Authier et je souhaite la plus cordiale bienvenue aux administrateurs qui les ont remplacés, MM. André Talbot et Rosaire Raymond. Je me permets également de remercier de façon toute spéciale les présidents des institutions, MM. Oscar Mercure, John Harbour, Henri Leblond et Raymond Reid qui quittent le conseil d'administration de la Confédération au mois d'avril, en leur mentionnant que leur compétence et leur concours généreux ont toujours été fort appréciés au conseil et que leur expertise sera toujours utile puisque, grâce à leur participation à titre de membre de l'Assemblée générale de la Confédération, nous ne manquerons pas d'y faire appel dans le futur.

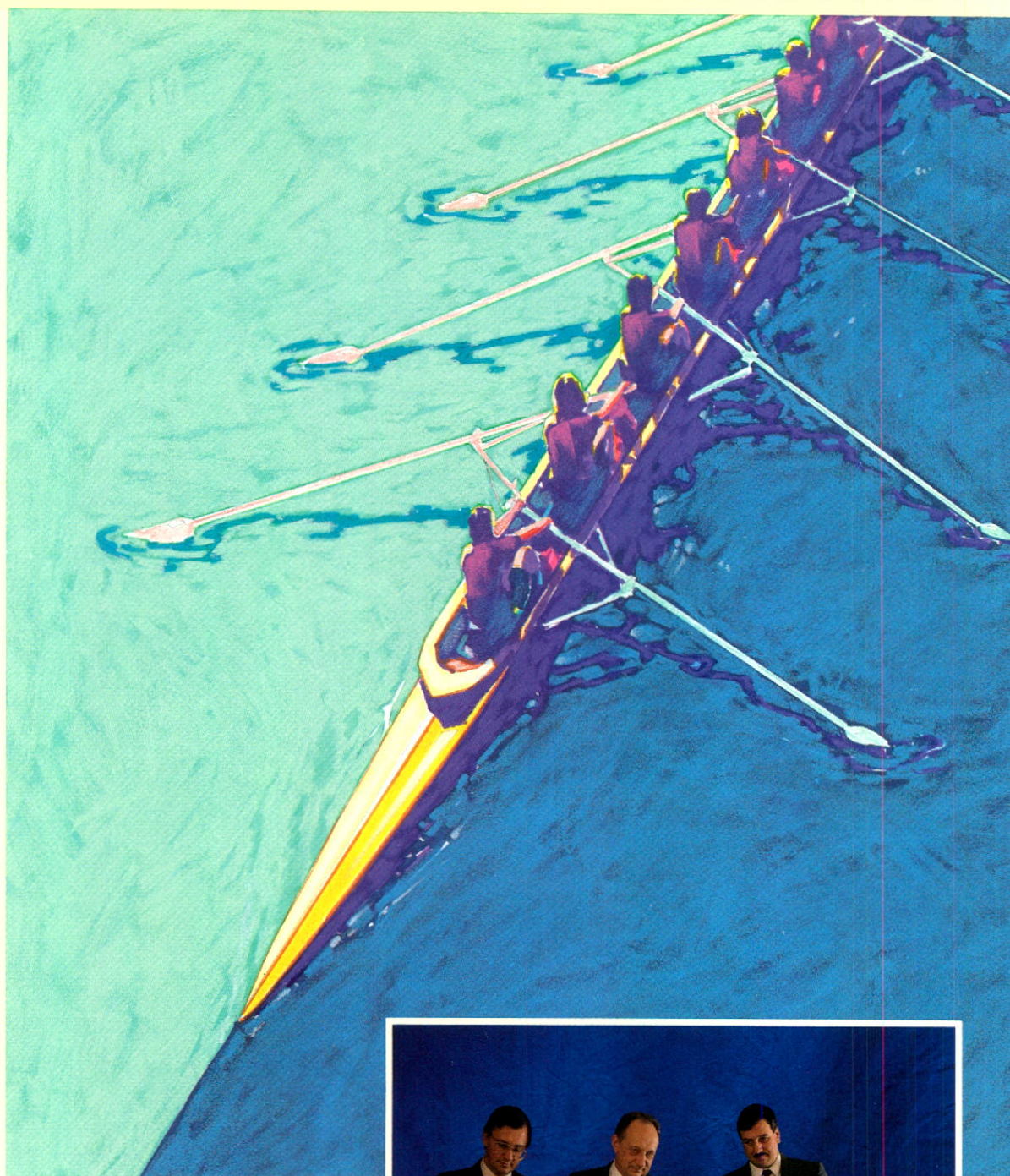
Je me permets également de souligner le travail dévoué, soutenu et rigoureux de mes collègues du comité de direction de la Confédération, des cadres et des employés qui ont la responsabilité de coordonner et de planifier l'ensemble du Mouvement Desjardins. Je les remercie de relever avec brio et autant de dynamisme les nombreux défis auxquels nous devons faire face dans un contexte toujours changeant.

Permettez-moi enfin de rendre hommage et de saluer les milliers de dirigeants et d'employés des caisses, des fédérations, des institutions et des corporations du Mouvement Desjardins. Je ne saurai jamais indiquer combien ces gens, ces Québécois et Québécoises constituent l'épine dorsale et la vitalité de notre entreprise coopérative. Sans chacun d'eux, l'action collective et le poids d'influence du Mouvement Desjardins ne pourraient se faire sentir au sein de notre société.

Dans le respect de l'autonomie de chacune de nos composantes et dans l'exercice d'une démocratie encore plus vivante, nous devons tous, dans une solidarité renouvelée, continuer à bâtir cette entreprise inaliénable, fruit du travail acharné de nombreuses générations de Québécois et de Québécoises. Les défis qui nous attendent sont à la fois emballants et ardu. Face à la mondialisation des marchés et à une concurrence interne plus féroce, nous aurons à accroître notre vigilance afin de faire fleurir et de développer ce mouvement populaire au bénéfice des générations futures.

Je ne doute pas qu'ensemble nous trouverons la force, l'audace et la vigueur d'envisager les initiatives les plus généreuses pour le bien de nos membres et de notre communauté.





Le comité de direction

De gauche à droite: M. Claude Faucher, premier vice-président Vérificateur général; M. Alban d'Amours, premier vice-président Planification, Communications, Marketing;

M. Claude Béland, président; M. Georges Lafond, président et chef des opérations de la Caisse centrale Desjardins du Québec; M. Yvon Daneau, premier vice-président conseil délégué à la Présidence;

M. Serge Limoges, premier vice-président Gestion de l'information et Réseaux, et M. Denis Frenière, premier vice-président Ressources humaines et financières.



Il y a déjà quelques années, le conseil d'administration de la Confédération a précisé la mission du Mouvement Desjardins de la façon suivante : «Le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités dans les limites compatibles de son champ d'action :

- en développant un réseau coopératif intégré de services financiers sécuritaires et rentables, sur une base permanente, propriété des membres et administré par eux ;
- en faisant l'éducation à la démocratie, à l'économie, à la solidarité et à la responsabilité individuelle et collective, particulièrement auprès de ses membres, de ses dirigeants et de ses employés.»

Pour réaliser cette mission, Desjardins s'est fixé l'objectif général d'être le meilleur fournisseur de services financiers, tout en étant présent sur les marchés financiers importants. Compte tenu du contexte concurrentiel, l'atteinte de cet objectif n'est possible qu'en misant sur l'excellence à tous les niveaux.

L'excellence suppose non seulement une coordination efficace des composantes, mais aussi une capacité de projection dans le futur en accord avec les priorités de chacune d'elles. Exercer des fonctions de guide au sein d'un mouvement coopératif ne peut, du reste, se faire sans accorder une extrême importance à chaque élément de l'ensemble. Il y a là un paradoxe apparent : la Confédération, tout en tenant compte des besoins de composantes par ailleurs autonomes, doit jouer un rôle déterminant. C'est le défi de la démocratie coopérative.

Le Mouvement, qui a confié à la Confédération la responsabilité de la coordination et de la planification chez Desjardins, n'en a pas moins fixé les balises de ce leadership. Les activités de la Confédération et les gestes qu'elle a posés en 1988 sont donc inscrits dans le cadre de ces paramètres : la synergie des composantes, la structure financière, les ressources humaines, les développements technologiques, la législation et l'authenticité coopérative.



LA SYNERGIE DES COMPOSANTES

En 1988, la concertation nécessaire pour réaliser plusieurs dossiers stratégiques a été assurée par la Confédération. Au nombre de ces dossiers, notons par exemple :

- la création éventuelle de sociétés de portefeuille et d'une nouvelle représentation au conseil d'administration de la Confédération;
- la révision annuelle du plan stratégique du Mouvement, de même que la planification 1989 de la Confédération; une vaste consultation a aussi été entreprise à tous les niveaux de Desjardins et ses résultats serviront à établir les orientations 1990-1992 du Mouvement;
- l'introduction de nouveaux services: le compte à rendement croissant, la marge de crédit agricole, le compte de préarrangements funéraires, le REER fonds de placement, le programme de préparation à la retraite, le répertoire des services de Desjardins, la collection Finances personnelles, le REER insaisissable et la présentation visuelle des nouveaux équipements de libre-service; en plus, diverses campagnes de mise en marché ont été coordonnées par la Confédération à travers le réseau;
- en matière de décloisonnement, des orientations spécifiques concernant les services aux particuliers et aux entreprises ont été adoptées; de nombreux travaux ont été réalisés, entre autres en ce qui a trait à l'achat des actions de Disnat, à la vente d'assurances en direct dans les caisses, à la vente de fonds de placements, à l'offre de valeurs mobilières dans le réseau et à la fonction de conseiller en finances personnelles; on a également organisé, pour les cadres supérieurs du Mouvement, un colloque dont le thème était la gestion du changement;
- au sein du Mouvement, les rencontres périodiques sur la conjoncture économique de même que la présence, dans les médias, d'analystes de la Confédération dans le cadre du débat sur le libre-échange;
- la mise en place d'une nouvelle politique d'information à la Confédération, la création du journal interne *En Mouvement* et du bulletin *Information spécialisée* et les améliorations apportées aux publications *Ma Caisse* et *La Revue Desjardins*;
- la présence accrue de Desjardins auprès de nombreux groupes de la société, entre autres au moyen de commandites, ainsi qu'à la télévision et à la radio; signalons, à cet effet, l'émission hebdomadaire du président du Mouvement sur les ondes d'un grand réseau radiophonique;
- les orientations en matière de surveillance des caisses et des fédérations, qui ont été révisées; de plus, afin de tenir compte de l'évolution de Desjardins et de diverses modifications aux lois, on a entrepris des travaux sur la planification de la fiscalité des diverses composantes du Mouvement;
- le développement, la décentralisation et l'implantation de systèmes d'information des ressources humaines (SIRH) dans les fédérations de Montréal et de Québec, et des travaux de développement de systèmes pour le compte de plusieurs composantes du Mouvement.



LA STRUCTURE FINANCIÈRE

Le dossier de la capitalisation et l'émission éventuelle de parts permanentes ont fait l'objet de nombreuses recherches. Le développement et les objectifs de la capitalisation ont également donné lieu à des travaux destinés à garantir la croissance sécuritaire de Desjardins. Cela se fera en assurant la qualité des crédits par les caisses, la détermination des marges bénéficiaires par service et la qualité des placements.

L'implantation des premières phases du système comptable a été réalisée, et les bases des phases subséquentes ont été établies. Des travaux de recherche et de développement ont été faits en rapport avec de nouveaux systèmes d'analyse et de contrôle des résultats financiers et de la gestion de nouveaux actifs hors-bilan. En outre, plusieurs analyses ont été faites sur la problématique des charges administratives.

LES RESSOURCES HUMAINES

En plus de la formation assistée par ordinateur, des activités de formation reliées au système intégré de micro-informatique des caisses et au paiement direct ont été développées, de même qu'une démarche d'intervention portant sur le sens de la clientèle.

À ce chapitre, les caisses ont fait l'objet d'une attention particulière puisque de nombreuses recommandations ont été faites sur des dossiers concernant l'organisation du travail dans la caisse, l'évaluation des tâches et la rémunération.

En collaboration avec d'autres partenaires du Mouvement, la Confédération a créé Forum Desjardins. Cette initiative de formation, qu'on prévoit répéter, a permis à 1100 cadres et administrateurs de Desjardins d'échanger entre eux, avec le président et avec une personnalité de renommée internationale; les discussions ont eu lieu dans 16 endroits du territoire des fédérations, reliés par satellite au centre de diffusion.



D'autres activités de formation ont aussi eu lieu : ainsi, les gestionnaires de la Confédération ont pu participer à des sessions de formation provinciales qui leur étaient spécialement destinées, et on leur a dispensé une formation sur la gestion du rendement. Un colloque sur l'offre des services agricoles a également été tenu.

Des programmes d'intégration ont été réalisés pour tous les nouveaux employés, dans le but, entre autres, de leur fournir une solide connaissance du fonctionnement de la caisse et des valeurs coopératives. De plus, on a donné suite au sondage effectué auprès des employés de la Confédération.

En raison des besoins internes, le régime de rentes a été réévalué : cette analyse approfondie a conduit à des modifications portant principalement sur le rachat du service avant 1979 et sur la formule de réduction actuarielle applicable en cas de retraite anticipée.

En outre, il convient de signaler la prise en charge, par la Confédération, d'une activité éducative importante, le Concours international des jeunes, qui a rejoint 481 000 jeunes au Québec en 1988.

Enfin, mentionnons qu'un code de déontologie qui s'applique aux employés du secteur Inspection et Vérification est maintenant en vigueur.

LES DÉVELOPPEMENTS TECHNOLOGIQUES

Dans ce domaine, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par une intense activité. La construction de la centrale informatique et le développement de son plan de relève ont été complétés, afin de permettre la mise en opération du centre de relève SIC au début de 1989. Dans le but de maximiser la fiabilité des réseaux «voies et données» entre les caisses, les fédérations, les institutions et la centrale, un plan directeur des télécommunications a été établi.

Pour augmenter l'efficacité de ses mandats en fonction des besoins actuels et futurs, le secteur Inspection et Vérification a mis sur pied un système informatique de vérification et d'inspection des caisses (SIVIC).

Plusieurs améliorations ont été apportées en 1988 ; mentionnons le Système informatisé de paie (SIP 3), maintenant accessible à l'ensemble des composantes de Desjardins, et le plan directeur de la Confédération en matière de sécurité informatique, qui normalise les mesures de sécurité qui existent déjà. Le dossier « Paiement direct » a, quant à lui, amené plus de 200 personnes à travailler en collaboration, avec un grand succès.



Les engagements qui concernent la livraison de projets reliés au système SIC (système informatisé des caisses) ont été respectés, tant pour ce qui est de l'échéancier que du budget. Ces projets touchaient entre autres le compte à rendement croissant, la capacité de traitement des transactions de dépôt en retrait direct, la refonte d'une partie du système comptable, la disponibilité des guichets et du paiement direct 24 heures par jour, le choix de la langue utilisée au guichet automatique et la mise en production du REER insaisissable. La Confédération a aussi développé un plan d'architecture fonctionnelle du SIC qui permettra, d'ici 1991, d'éliminer le différé, et des orientations en matière de bureautique ont été élaborées.

Finalement, en décembre 1988, Desjardins a innové en s'associant à Bell Canada dans le cadre du projet télématique Alex.

LA LÉGISLATION

La nouvelle législation qui régira bientôt les caisses d'épargne et de crédit a nécessité un travail considérable. Plusieurs échanges avec le ministère des Institutions financières ont eu lieu pour mettre au point le texte final; le contenu du projet de loi a été analysé; la Confédération a préparé le mémoire, suivi les travaux de la commission parlementaire et amorcé les dossiers permettant la mise en application de la loi. Afin d'informer adéquatement les employés et les dirigeants du réseau à chacune des étapes importantes de l'évolution de ce dossier, la Confédération a notamment tenu des sessions d'information, produit des textes explicatifs et reproduit le projet de loi.

De même, on a procédé à l'analyse du projet de loi sur la réforme au code civil du droit des obligations et des projets de loi concernant des institutions financières provinciales et fédérales; ces études ont donné lieu à la préparation de mémoires et à des interventions auprès des autorités gouvernementales en cause. Le président a également déposé, en commission parlementaire, d'autres mémoires, dont un en rapport avec le décloisonnement des intermédiaires de marché.



L'AUTHENTICITÉ COOPÉRATIVE

En 1988, la campagne publicitaire institutionnelle mettait résolument en valeur le statut de propriétaire des membres des caisses. À l'occasion de la Semaine Desjardins, une émission télévisée d'une heure a été produite et un encart destiné aux gens d'affaires a été publié dans un hebdomadaire spécialisé.

À l'occasion des assemblées générales annuelles, temps fort de la vie coopérative du Mouvement, l'inauguration du Salon Desjardins a permis aux participants de se rendre compte de la diversité des services du réseau. Par ailleurs, de nombreuses sessions de formation sur la coopération et sur la culture organisationnelle ont été suivies à l'Institut coopératif Desjardins. Notons que l'Institut, qui a fêté son 25^e anniversaire cette année, a vu augmenter à 44 pour cent son taux de fréquentation par des employés et des dirigeants de Desjardins.

Un groupe de travail provincial s'est penché sur la nécessité de revitaliser les assemblées générales des caisses et a déposé un rapport. La collaboration de la Confédération avec la Fédération de Richelieu-Yamaska et le Théâtre Parminou a ainsi donné lieu à l'intégration d'éléments théâtraux lors de la tenue d'assemblées générales de caisses. De plus, un mécanisme permanent de collaboration avec les associations de consommateurs a été mis en place à des fins d'échange et d'information.

Un poste de vice-président-conseil a été créé afin de soutenir les regroupements coopératifs dans leurs efforts de développement, et tout particulièrement le Conseil de la coopération du Québec dans sa démarche de réorganisation et de relance. Au chapitre de l'intercoopération, on a étudié, avec les fédérations de caisses hors Québec, les moyens de mettre en commun certaines énergies à des fins d'aide mutuelle.



CONCLUSION

Au cours de l'année, des efforts constants ont été faits pour atteindre nos objectifs; le bilan de notre travail illustre bien d'ailleurs la diversité des domaines dans lesquels intervient la Confédération et le type de services qu'elle rend. Il est le résultat du soutien accordé aux organismes que la Confédération a pour mission de servir. Ce bilan, croyons-nous, correspond assez bien aux buts que nous nous étions fixés.

Il est impossible de conclure ce rapport sans signaler la contribution de tout notre personnel, sa valeur professionnelle mais aussi — et peut-être surtout — sa conscience et sa loyauté. La qualité de son travail et son attachement à la cause du Mouvement nous ont permis de remplir nos engagements, et font en sorte que l'année 1989 peut être envisagée avec optimisme.



Aux membres de
la Confédération des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU QUÉBEC au 31 décembre 1988 ainsi que les états consolidés des résultats, de la réserve générale, du trop-perçu non distribué et celui de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Confédération au 31 décembre 1988 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les pratiques comptables particulières prescrites par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et les principes comptables généralement reconnus et, à l'exception de l'adoption de nouvelles méthodes d'amortissement d'immobilisations dont il est question à la note 3, ces principes comptables ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau et Associés

Comptables agréés

Québec,

le 1^{er} février 1989



RÉSULTATS CONSOLIDÉSExercice clos le 31 décembre
(En milliers de dollars)

	1988	1987
REVENUS		
Cotisations	38 197 \$	33 404 \$
Développement informatique	34 672	28 018
Traitement informatique	75 588	56 897
Opérations Visa (Desjardins)	65 815	56 023
Honoraires de suppléance	16 144	14 812
Revenus de gérance	480	529
Revenus d'exploitation	31 327	15 048
Revenus de placements	1 952	2 147
Autres revenus	2 427	4 576
	266 602	211 454
DÉPENSES		
Coût des marchandises vendues	7 430	7 733
Frais reliés au personnel	87 534	51 827
Locaux, fourniture et mobilier	24 087	8 385
Services externes	49 444	100 920
Télécommunications et équipement informatique	19 421	—
Créances douteuses et irrécouvrables	3 735	2 567
Dépenses diverses	8 981	6 676
Frais financiers	38 599	24 874
Amortissement des immobilisations	24 021	2 428
Amortissement des frais reportés et de l'achalandage	2 871	5 969
	266 123	211 379
Récupération des coûts provenant de frais reportés	717	956
	265 406	210 423
EXCÉDENT AVANT AUTRE ÉLÉMENT	1 196	1 031
QUOTE-PART DANS LA PERTE D'UNE COMPAGNIE SATELLITE (note 2-c)	(147)	—
EXCÉDENT AVANT RISTOURNES ET INTÉRÊTS		
SUR LE CAPITAL SOCIAL (notes 2-g et 11)	1 049 \$	1 031 \$



RÉSERVE GÉNÉRALE CONSOLIDÉEExercice clos le 31 décembre
(En milliers de dollars)

	1988	1987
Solde au début	5 705 \$	5 477 \$
Ajouter:		
Virement du solde du trop-perçu non distribué de l'exercice précédent	1 031	228
Transfert des œuvres d'art de Fondation Desjardins	80	—
Solde à la fin	6 816 \$	5 705 \$

TROP-PERÇU NON DISTRIBUÉ CONSOLIDÉExercice clos le 31 décembre
(En milliers de dollars)

	1988	1987
Solde au début	1 031 \$	228 \$
Déduire:		
Virement à la réserve générale	1 031	228
	—	—
Ajouter:		
Excédent avant ristournes et intérêts sur le capital social	1 049	1 031
Solde à la fin	1 049 \$	1 031 \$



ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉEExercice clos le 31 décembre
(En milliers de dollars)

	1988	1987
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent avant ristournes et intérêts sur le capital social	1 049 \$	1 031 \$
Éléments d'exploitation n'impliquant aucun mouvement de liquidités:		
Amortissement des immobilisations	24 021	2 428
Amortissement des frais reportés	2 584	5 682
Amortissement de l'achalandage	287	287
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	—	123
Quote-part dans la perte d'une compagnie satellite	147	—
	28 088	9 551
Variation nette des autres postes (note 14)	(36 048)	(37 346)
	(7 960)	(27 795)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de capital social	—	5 001
Dépôts des membres	24 996	80 000
Remboursement de la dette à long terme	(75 926)	(109)
	(50 930)	84 892
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(45 247)	(4 864)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	40	25
Acquisition de placements	(6 255)	(7)
Acquisition d'une filiale (note 15)	(18 076)	—
Encaissement de placements	213	350
Augmentation des frais reportés	(988)	(509)
	(70 313)	(5 005)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	(129 203)	52 092
SITUATION DES LIQUIDITÉS AU DÉBUT	(84 370)	(136 462)
SITUATION DES LIQUIDITÉS À LA FIN	(213 573)\$	(84 370)\$

Les liquidités négatives de la Confédération représentent l'encaisse et les dépôts à terme moins les emprunts sur marge de crédit ainsi que les dépôts à terme des membres.



BILAN CONSOLIDÉExercice clos le 31 décembre
(En milliers de dollars)

	1988	1987
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	3 169 \$	9 500 \$
Débiteurs		
Détenteurs de cartes Visa (Desjardins) — net	329 025	289 338
Réguliers (note 4)	37 139	30 046
Intérêts courus sur placements	92	72
Stocks (note 5)	2 210	1 924
Frais reportés au prochain exercice	887	343
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 6)	8 500	8 649
	381 022	339 872
PLACEMENTS (note 6)	11 302	5 383
IMMOBILISATIONS (note 7)	100 445	17 238
FRAIS REPORTÉS (note 8)	6 131	7 727
ACHALANDAGE	3 881	4 170
	502 781 \$	374 390 \$

Approuvé par:


Claude Bélant
président

Guy Bernier
président du conseil d'administration

	1988	1987
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunts sur marge de crédit	— \$	950 \$
Dépôts à terme des membres	216 742	92 920
Créditeurs et frais courus (note 9)	46 474	36 318
Revenus reportés	3 888	4 505
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	8 839	8 622
	275 943	143 315
DETTE À LONG TERME (note 10)	210 488	215 854
CAPITAL SOCIAL (note 12)	8 485	8 485
RÉSERVE GÉNÉRALE	6 816	5 705
TROP-PERÇU NON DISTRIBUÉ DE L'EXERCICE	1 049	1 031
	502 781 \$	374 390 \$
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 13)		



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 1988

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Confédération est constituée en vertu de la Loi concernant la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit.

La Confédération est l'association coopérative responsable de l'orientation, de la planification, de la coordination et du développement au sein du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. Elle a la responsabilité de l'inspection et de la vérification des caisses de même que celle de la conception, du développement et du traitement de tous les systèmes réseaux. La Confédération est aussi détentrice de la franchise Visa pour le Mouvement Desjardins.

2- CONVENTIONS COMPTABLES:**a) PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et ceux de sa filiale en propriété exclusive Corporation Desjardins de valeurs mobilières.

Les postes d'exploitation de Corporation Desjardins de traitement informatique, liquidée dans la Confédération le 1^{er} janvier 1988, sont inclus depuis cette date.

Les comptes de Centre Desjardins de traitement de cartes inc. ne sont pas consolidés étant donné la faible participation de la Confédération dans l'accroissement de la valeur de cette corporation.

b) STOCKS DE MARCHANDISES

Les stocks sont évalués au plus bas du prix coûtant (méthode du coût moyen) et de la valeur de réalisation nette.

c) PLACEMENTS

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition à l'exception de la participation dans une compagnie satellite qui est comptabilisée à la valeur de consolidation. Selon cette méthode, la quote-part de la compagnie participante au titre du bénéfice (perte) est constatée dans les résultats et incluse dans la valeur comptable de la participation présentée au bilan. Les dividendes reçus sont considérés comme un rendement du capital et par conséquent déduits de la valeur comptable de la participation.

d) IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENT

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties selon les méthodes et taux suivants:

	Méthodes	Taux
Aménagements paysagers	Linéaire	5 %
Immeubles	Linéaire	2,5 %
Mobilier et équipement de bureau	Linéaire	10 %
Équipement de production	Linéaire	maximum 5 ans
Équipement de télécommunications	Linéaire	maximum 8 ans
Équipement de sécurité	Solde décroissant	20 %
Logiciels	Linéaire	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %

Les terminaux sont amortis selon la méthode de l'amortissement à intérêts composés sur une base de 60 mois, au taux de 1 % supérieur au taux de base Desjardins.

Aucun amortissement n'est calculé sur les œuvres d'art.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 1988

e) FRAIS REPORTÉS

Les frais reportés sont comptabilisés au coût et sont amortis selon les méthodes et taux suivants:

Frais de développement de systèmes	Selon la durée de vie utile — 10 ans maximum
Systèmes téléphoniques	Linéaire — 10 et 14 ans

f) ACHALANDAGE

L'achalandage provenant de l'achat des opérations de Visa est évalué au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire au taux de 5 %.

g) RISTOURNES, INTÉRÊTS SUR LE CAPITAL SOCIAL ET IMPÔTS SUR LE REVENU

Les ristournes, les intérêts sur le capital social et les impôts sur le revenu de la Confédération sont imputés au trop-perçu non distribué de l'exercice précédent avant le virement à la réserve générale. L'utilisation de cette méthode s'explique du fait que les ristournes et les intérêts sur le capital social sont déterminés et votés par les membres à l'assemblée générale tenue après la fin de l'exercice, tel que mentionné dans la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. D'après cette méthode, la provision pour impôts sur le revenu est fondée sur le revenu imposable plutôt que sur le revenu comptable.

3- MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE:

Au cours de l'exercice, la Confédération a procédé à la révision de sa politique d'amortissement des immobilisations. Cette révision a porté à la fois sur les méthodes d'amortissement et sur l'estimation des durées de vie utile desdites immobilisations.

La nouvelle politique d'amortissement est appliquée prospectivement depuis le 1^{er} janvier 1988. S'il n'y avait pas eu ce changement de méthodes comptables, la dépense d'amortissement de l'exercice aurait été inférieure de 1 290 000 \$.

4- DÉBITEURS — RÉGULIERS:

(En milliers de dollars)

	1988	1987
Clients	18 901 \$	17 491 \$
Corporation Desjardins de traitement informatique	—	1 144
Centre Desjardins de traitement de cartes inc.	4 813	4 099
La Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins	13 415	7 312
	37 119 \$	30 046 \$

5- STOCKS:

(En milliers de dollars)

	1988	1987
Marchandises d'approvisionnement	1 716 \$	1 092 \$
Marchandises — Institut coopératif Desjardins	—	22
Vidéocassettes	198	810
Matériel de production	216	—
	2 210 \$	1 924 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 1988

6- PLACEMENTS:

(En milliers de dollars)

	1988	1987
Obligations (valeur au marché: 1987 — 150 000 \$)	— \$	149 \$
Effets à recevoir	361	352
Actions, parts sociales	14	2
Actions et parts sociales détenues		
dans les organismes du Mouvement Desjardins	1 106	1 229
Billet — Centre Desjardins de traitement de cartes inc., sans intérêt ni modalité de remboursement	3 800	3 800
Billet à demande — SECUR inc., intérêts au taux de base Desjardins	8 500	8 500
Compagnie satellite		
Les Investissements Disnat inc. représentant 33 1/3 % des actions ayant le droit de vote	6 021	—
912 205 actions, catégorie A		
1 087 795 actions, catégorie B		
	19 802	14 032
Portion réalisable au cours du prochain exercice	8 500	8 649
	11 302 \$	5 383 \$

7- IMMOBILISATIONS:

(En milliers de dollars)

	1988		1987	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	1 660 \$	— \$	1 660 \$	1 595 \$
Aménagements paysagers	679	222	457	408
Immeubles	16 050	2 819	13 231	7 422
Mobilier et équipement de bureau	16 055	7 908	8 147	5 812
Équipement de production	34 791	7 912	26 879	—
Équipement de télécommunications	24 118	6 938	17 180	—
Équipement de sécurité	355	61	294	—
Terminaux	15 096	3 394	11 702	—
Logiciels	2 154	297	1 857	—
Oeuvres d'art	204	—	204	96
Améliorations locatives	7 897	2 381	5 516	1 027
Centrale de relève — construction en cours	13 318	—	13 318	878
	132 377 \$	31 932 \$	100 445 \$	17 238 \$

8- FRAIS REPORTÉS:

(En milliers de dollars)

	1988	1987
Frais de développement des guichets automatiques	4 230 \$	6 003 \$
Autres frais de développement de systèmes	925	1 057
Systèmes téléphoniques	976	450
Frais de développement du réseau d'autorisation		
Visa (VCAN)	—	217
	6 131 \$	7 727 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 1988

9- CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

(En milliers de dollars)

	1988	1987
Réguliers	23 232 \$	14 209 \$
Commissions sur ventes d'obligations d'épargne	1 002	1 060
Remises gouvernementales à payer pour les clients du système informatisé de paie	4 655	6 114
Vacances courues à payer	4 153	2 996
Dû à la Corporation Desjardins de traitement informatique	—	5 112
Dû aux Fédérations des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec	13 332	6 827
	46 474 \$	36 318 \$

10- DETTE À LONG TERME:

(En milliers de dollars)

	1988	1987
Emprunt, garanti par une hypothèque de premier rang sur les terrains et les bâtisses 100 et 150, des Commandeurs, remboursable par versements mensuels de 63 215 \$, incluant capital et intérêts au taux de 10,25 %, échéant en 2005	6 031 \$	6 176 \$
DÉPÔTS DES MEMBRES:		
Dépôts pour l'acquisition de comptes à recevoir des détenteurs de cartes Visa, sans modalité de remboursement, intérêts au taux de 8 % pour 1988	120 000	120 000
Dépôts pour l'acquisition des opérations de Visa, sans intérêt ni modalité de remboursement	9 800	9 800
Dépôts à demande pour le financement de SECUR inc., intérêts au taux de base Desjardins	8 500	8 500
Dépôts à terme pour l'acquisition du placement dans Les Investissements Disnat inc., intérêts au taux de base Desjardins conditionnels au rendement du placement	6 200	—
Dépôts à terme pour le financement des comptes à recevoir des détenteurs de cartes Visa (Desjardins), intérêts aux taux variant de 9,13 % à 10,85 %, échéances variées jusqu'en 1992	50 000	80 000
Dépôt à terme pour le financement d'immobilisations, intérêts au taux variant de 10,25 % à 10,80 %, échéances variées jusqu'en 1991	18 796	—
	219 327	224 476
Portion échéant au cours du prochain exercice	8 839	8 622
	210 488 \$	215 854 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants: (en milliers de dollars)

1989 — 8 839 \$ 1990 — 23 916 \$ 1991 — 26 276 \$ 1992 — 25 216 \$ 1993 — 240 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 1988

11- IMPÔTS SUR LE REVENU:

Par suite d'écarts temporaires (dus aux immobilisations, aux frais reportés et à la provision pour créances douteuses) entre le revenu comptable et le revenu imposable de 4 416 000 \$, le solde créditeur des impôts sur le revenu reportés totalise 733 000 \$ au 31 décembre 1988 (203 000 \$ au 31 décembre 1987).

Par contre, au 31 décembre 1988, le solde des crédits d'impôts à l'investissement s'établit à 5 589 000 \$. Comme ces crédits d'impôts ne sont pas remboursables mais applicables uniquement à l'encontre d'impôts exigibles, l'avantage fiscal éventuel est comptabilisé jusqu'à concurrence de l'annulation des impôts reportés créditeurs.

12- CAPITAL SOCIAL:

(En milliers de dollars)

	1988	1987
Prescrit par la loi:		
Nombre illimité de parts sociales, d'une valeur de 5 \$		
Émis:		
1 697 007 parts sociales	8 485 \$	8 485 \$

13- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS:

(En milliers de dollars)

- a) La Confédération s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation s'échelonnant jusqu'en 2006. Le total des paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices ainsi que sur la durée résiduelle des contrats se détaille comme suit:

	Locaux sis à Place Desjardins inc.	Autres engagements	Total
1989	6 252 \$	10 265 \$	16 517 \$
1990	6 148	8 530	14 678
1991	6 214	8 932	15 146
1992	6 510	139	6 649
1993	6 820	21	6 841
1994 à 2006	78 660	—	78 660

- b) La Confédération s'est portée conjointement et solidairement responsable des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins au régime de rentes du MCPED.
- c) La Confédération s'est portée caution conjointe et solidaire jusqu'à concurrence de 700 000 \$ pour les emprunts contractés par l'Institut coopératif Desjardins envers la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec. Le solde de l'engagement est de 490 000 \$ au 31 décembre 1988.
- d) La Confédération s'est engagée, en vertu de contrats d'acquisition, à acheter principalement de l'équipement informatique pour son usage et celui de ses usagers. En date de fin d'exercice, le solde des engagements s'élevait à environ 23,4 millions de dollars.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 1988

14- VARIATION NETTE DES AUTRES POSTES:

(En milliers de dollars)

	1988	1987
Débiteurs — détenteurs de cartes Visa (Desjardins)	(39 687)\$	(47 709)\$
Débiteurs — réguliers	2 155	176
Intérêts courus sur placements	(20)	4
Stocks	(286)	(550)
Frais reportés au prochain exercice	66	181
Créditeurs et frais courus	1 741	9 101
Revenus reportés	(617)	1 451
	(36 648)\$	(37 346)\$

15- ACQUISITION DE CORPORATION DESJARDINS DE TRAITEMENT INFORMATIQUE:

(En milliers de dollars)

Le 1^{er} janvier 1988, la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec a acquis des fédérations, pour leur valeur nominale, la totalité des actions participantes de Corporation Desjardins de traitement informatique et elle a liquidé cette filiale dans la Confédération.

Cette transaction a été comptabilisée comme suit:

Actif net acquis:

Fonds de roulement excluant les liquidités	2 043 \$
Immobilisations	61 939
Liquidités négatives	(18 076)
Dette à long terme	(45 781)
	125 \$

Contrepartie:

Radiation du placement antérieur	125 \$
----------------------------------	--------

16- TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS:

La Confédération, dans le cours normal de ses opérations, a effectué des transactions avec ses membres et d'autres organismes apparentés.

17- CHIFFRES COMPARATIFS:

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.



ANNEXE A — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice clos le 31 décembre 1988

A — RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES NON CONSOLIDÉES:

La Confédération peut exercer un contrôle au niveau du vote dans Centre Desjardins de traitement de cartes inc., mais elle ne détient que 0,25 % des actions participantes. Le 1^{er} janvier 1988, Corporation Desjardins de traitement informatique a été liquidée dans la Confédération. Les états financiers desdites compagnies démontrent la situation suivante au 31 décembre 1988:

BILAN

(En milliers de dollars)

CENTRE DESJARDINS DE TRAITEMENT DE CARTES INC.			CORPORATION DESJARDINS DE TRAITEMENT INFORMATIQUE		
	1988	1987		1988	1987
ACTIF					
Actif à court terme	4 074 \$	1 095 \$	Actif à court terme	— \$	10 458 \$
Immobilisations	2 389	2 686	Immobilisations	—	62 586
Autres éléments	5 063	6 258	Autres éléments	—	329
	11 526 \$	10 039 \$		— \$	73 373 \$
PASSIF					
Passif à court terme	6 517 \$	5 559 \$	Passif à court terme	— \$	40 966 \$
Dette à long terme	3 800	3 800	Dette à long terme	—	31 306
Impôts sur le revenu reportés	459	333	Impôts sur le revenu reportés	—	241
Avoir des actionnaires	750	347	Avoir des actionnaires	—	860
	11 526 \$	10 039 \$		— \$	73 373 \$
RÉSULTATS					
Revenus d'exploitation	32 220 \$	28 627 \$	Revenus d'exploitation	— \$	93 224 \$
Dépenses d'exploitation	31 568	27 836	Dépenses d'exploitation	—	93 199
	652	791		—	25
Impôts sur le revenu	249	177	Impôts sur le revenu (recouvrés)	—	(2)
Bénéfice net	403 \$	614 \$	Bénéfice net	— \$	27 \$



LE MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DES JARDINS

LES MEMBRES DE LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DES JARDINS DU QUÉBEC, LES CORPORATIONS RATTACHÉES À LA CONFÉDÉRATION ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX DONT ELLE EST MEMBRE

* LES FÉDÉRATIONS

Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre du Québec
 Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec
 Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec
 Fédération des caisses populaires Desjardins de la Péninsule et des Îles
 Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie
 Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas St-Laurent
 Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac Saint-Jean
 Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi
 Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska
 Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière
 Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec

LES CORPORATIONS RATTACHÉES AU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DES JARDINS AU 31 DÉCEMBRE

Le Groupe Desjardins, Assurances générales
 Assurance-vie Desjardins
 La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie
 Fiducie Desjardins
 L'Institut coopératif Desjardins
 La Fondation Desjardins
 Société d'investissement Desjardins
 Crédit Industriel Desjardins Inc.
 Société de développement international Desjardins Inc.
 La Caisse centrale Desjardins du Québec
 Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins

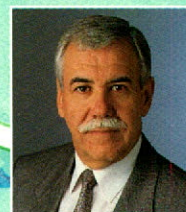
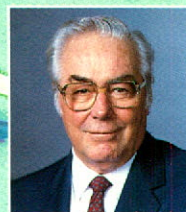
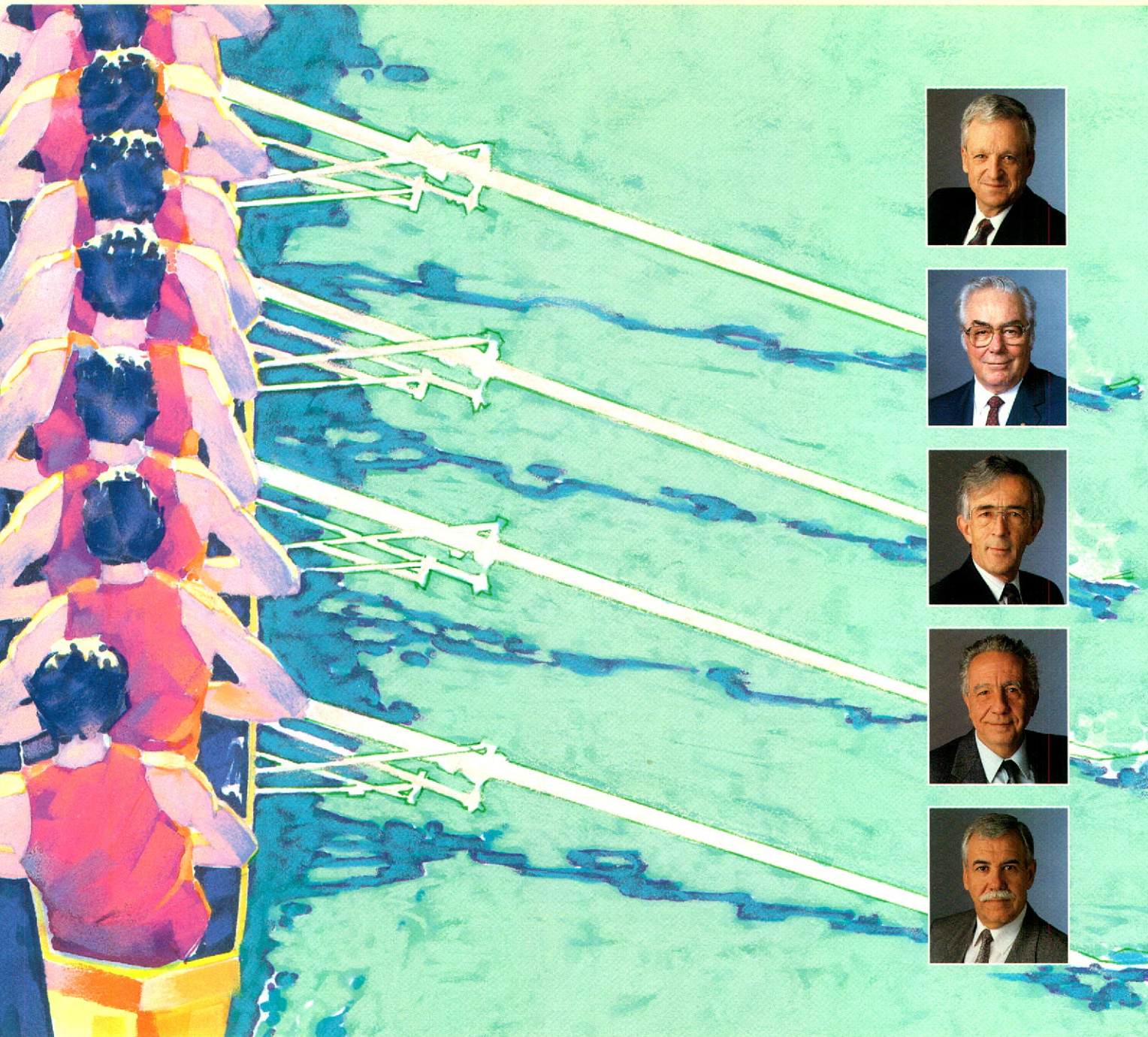
SECUR Inc.
 Centre Desjardins de traitement de cartes Inc.
 La Société historique Alphonse-Desjardins
 Tremplin 2000
 Corporation Desjardins de valeurs mobilières
 Trustco Desjardins

LES ORGANISMES COOPÉRATIFS INTERNATIONAUX DONT LA CONFÉDÉRATION EST MEMBRE

Comité de Liaison International de la Coopération d'Épargne et de Crédit
 La Confédération internationale du Crédit Populaire
 La Confédération internationale du Crédit Agricole
 Union Internationale Raiffeisen
 World Council of Credit Unions, Inc.

* Les fédérations sont listées par ordre chronologique de fondation.





* Membres du comité exécutif

Messieurs Denis Martel, Henri Leblond ont siégé au conseil d'administration au cours de l'année.

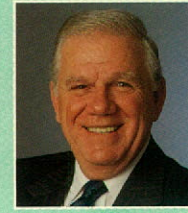
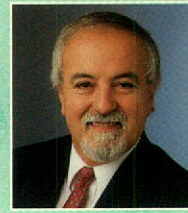
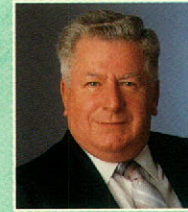
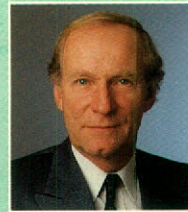
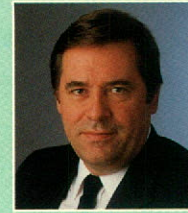
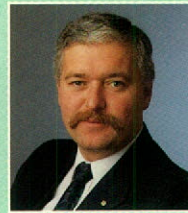
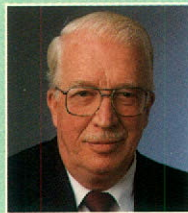
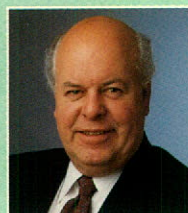
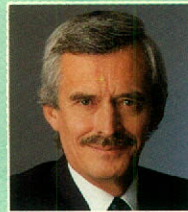
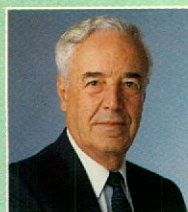
* **CLAUDE BELAND**
Président
La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

* **GUY BERNIER**
Président du conseil
Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

* **JACQUES BERTRAND**
Premier vice-président du conseil
Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec

* **HENRI-PAUL TRUDEL**
Deuxième vice-président du conseil
Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre du Québec

JEAN-EUDES BERGERON
Secrétaire du conseil
Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac St-Jean



RENÉ AUTHIER
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Richelieu-Yamaska

GÉRARD CHABOT
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de l'Ouest-
du-Québec

• **PAUL-R. CHARBONNEAU**
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Lanaudière

• **RAYMOND COMTOIS**
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de l'Estrie

CLAUDE DESLANDES
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Richelieu-Yamaska

RAYMOND GAGNÉ
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de la Péninsule et des Îles

FRANÇOIS GILBERT
Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Saguenay-Lac St-Jean

CHARLES GOSSELIN
Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Bas St-Laurent

• **JOHN HARBOUR**
Le Groupe Desjardins,
Assurances générales

WESLEY HOGG
Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Bas St-Laurent

GILLES LAFLEUR
Fédération des caisses
d'économie Desjardins
du Québec

**GEORGES-OCTAVE
LANGLOIS**
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Québec

MARC LEMIEUX
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Québec

PAUL-YVON LESAGE
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de l'Ouest-
du-Québec

OSCAR MERCURE
Assurance-vie Desjardins

ROBERT O'FARRELL
Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Centre du Québec

ALBERT OUELLET
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de la Péninsule et des Îles

RAYMOND A. REID
Fiducie Desjardins

FRANÇOIS RICHARD
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de l'Ouest-
du-Québec

YVON ROBERGE
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de l'Ouest-
du-Québec

LÉONARD ROBITAILLE
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de l'Abitibi

ROBERT ROUTHIER
Fédération des caisses
d'économie Desjardins
du Québec

G.-ROGER ROY
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de l'Estrie

MICHEL ROY
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Lanaudière

WELLEY VÉZINA
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Québec

LES COMMISSIONS

CRÉDIT FINANCE

MM. Marc Lemieux, *président*
Paul-Yvon LeSage
Oscar Mercure
Albert Ouellet

GESTION DE L'INFORMATION ET RÉSEAUX

MM. Denis Martel, *président*
Claude Deslandes
Gilles Lafleur
Robert O'Farrell

PLANIFICATION, COMMUNICATIONS ET MARKETING

MM. Gérard Chabot, *président*
Jean-Eudes Bergeron
Raymond A. Reid
Robert Routhier

RÉGIE DE L'INSPECTION

MM. Georges-Octave Langlois, *président*
René Authier
Raymond Gagné
François Richard
G.-Roger Roy

VÉRIFICATION

MM. Henri Leblond, *président*
Charles Gosselin
Michel Roy
Welley Vézina

RESSOURCES HUMAINES

MM. François Gilbert, *président*
Wesley Hogg
Yvon Roberge
Léonard Robitaille

LE COMITÉ DE DIRECTION ET LES CADRES SUPÉRIEURS

- * Claude Béland, *président*
- * Yvon Daneau, *1^{er} vice-président-conseil, délégué à la présidence*
- * Denis Frenière, *1^{er} vice-président, ressources humaines et financières*
- * Serge Limoges, *1^{er} vice-président, gestion de l'information et réseaux*
- * Claude Faucher, *1^{er} vice-président, vérificateur général*
- * Alban D'Amours, *1^{er} vice-président, planification, communications et marketing*
- Simon L'Heureux, *vice-président-conseil*
- Denis Martel, *vice-président ressources humaines*
 - Jean-Claude Bernier, *directeur, formation et développement des ressources humaines*
 - Bernard Desrosiers, *directeur, relations professionnelles*
 - Hélène Lafleur, *directrice, planification et organisation des ressources humaines*
 - Hervé Cantin, *directeur administratif, régime de rentes et assurances collectives*
- Gilles Douville, *vice-président, administration*
 - Monique Dagneau, *directrice, ressources humaines*
 - Jacques McGee, *directeur, services comptables et contrôle*
 - Jean-Ducharme, *directeur, direction administrative*
 - Robert Tremblay, *directeur administratif, Institut coopératif Desjardins*
 - Gaston Sirois, *vice-président, crédit-finance*
 - Pierre Vien, *directeur, finance*
 - Michel-Pierre Bergeron, *directeur, crédit et placements*
- Jean-Guy Larochelle, *vice-président, affaires juridiques et corporatives*
- Gilles Nadeau, *vice-président, évolution des systèmes de paiement*
 - René Boisvert *adjoint au vice-président, Paiement-direct Desjardins*
 - Alain Philippe, *directeur, recherche et évolution*
 - Marcel Larose, *directeur, planification*

- José Joyal, *vice-président, développement de systèmes*
- Jean-Yves Mc Sween, *directeur, développement de systèmes de produits*
- Pierre Moran, *directeur, développement de systèmes de services*
- Gaston Veilleux, *directeur, architecture*
- Maher Baskharoun, *directeur intégration des systèmes*
- Charles Lemay, *directeur, bureautique et informatique*

- Yvon Le Bel, *vice-président, traitement*
- André Beauchamp, *directeur, production*
- Daniel Handfield, *directeur, services aux usagers*
- Sameh Fahmy, *directeur, ingénierie*
- Constance Lemieux, *directrice, mise en service des systèmes et réseaux*

Jean-M. Bernier, *directeur administratif, Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins*

- Jacques Henrichon, *vice-président, vérification interne*
- Marcel Marquis, *vice-président, inspection et vérification*
- Claude Dumont, *directeur, contrôle, analyse et support*
- Raynald Corriveau, *directeur, fiscalité*
- Michel Pratte, *directeur, normes professionnelles*
- Jean-Guy Beauchamp, *directeur régional des opérations de Montréal*
- Pierre Bouchard, *directeur régional des opérations de l'Ouest-du-Québec*
- Claude Dorion, *directeur régional des opérations de Québec*
- Michel Gélinas, *directeur régional des opérations de Trois-Rivières*

André Morin, *vice-président-conseil, affaires gouvernementales et coopératives*

Léon-G. Cantin, *directeur du secrétariat*

- Jacques Lefebvre, *vice-président, marketing*
- Rolande Laveau, *directrice, mise en marché*
- Michel Dubé, *directeur, développement des services*
- Rémy Lessard, *directeur, recherche marketing*

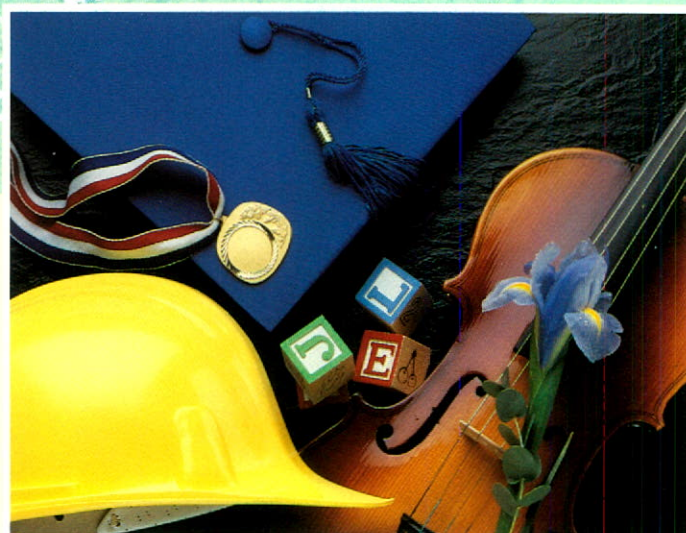
Réginald Samson, *directeur, mode et réseau de distribution*

Majella St-Pierre, *vice-président, communications*

- Marcel Raymond, *directeur, information et développement coopératif*
- Lionel Bélanger, *directeur par intérim, promotion institutionnelle*

- Yves Morency, *vice-président, planification*
- Gilles Soucy, *directeur, analyse économique*

* Membres du comité de direction



Depuis leur fondation, les caisses, en général, par leur nature coopérative, ont toujours été associées étroitement à la vie du milieu. Chacune d'elles, comme toute autre coopérative, a des responsabilités, d'abord envers ses membres, mais aussi envers la population globale de son territoire.

La présence de la caisse dans son milieu, c'est aussi le rôle actif qu'elle joue pour soutenir et encourager la vie économique, sociale et culturelle de son environnement immédiat.

Cet aspect coopératif rejaillit sur la caisse et ses membres la perçoivent comme une entreprise à l'échelle humaine, véritablement intéressée à toutes les dimensions de leur vie.

Ce quatrième bilan social résume donc l'engagement social des caisses en 1988 et permet de tracer un portrait, relativement exhaustif, des actions concrètes mises en œuvre au cours de l'année.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

De tous les mécanismes de participation institués pour diriger l'entreprise coopérative, l'assemblée générale annuelle demeure sans contredit le plus important. C'est, en effet, souvent dans ce contexte privilégié que les membres renouvellent leur dynamisme, puisent l'énergie nécessaire pour poursuivre la mission de la caisse et renouent avec le sens de leur engagement. L'an dernier, par exemple, un peu plus de 163 000 membres ont assisté aux assemblées tenues par tous les organismes du Mouvement Desjardins.

Pour les caisses, c'est également l'occasion de rendre compte de l'ampleur de leur contribution au développement de leur milieu. En 1988 d'ailleurs, 64 pour cent d'entre elles en ont profité pour présenter un bilan social à leurs membres.

L'ENGAGEMENT DES DIRIGEANTS

L'année a aussi été très active pour les dirigeants. Plus de 17 700 d'entre eux ont été mobilisés par les caisses, les fédérations, les institutions et les corporations du Mouvement et ont ainsi tenu quelque 94 000 réunions de travail pour le bon fonctionnement du réseau. De ce nombre, 66 pour cent ont été consacrées à la commission de crédit, 17 pour cent au conseil d'administration et un autre 17 pour cent au conseil de surveillance et à d'autres commissions. En outre, 18 pour cent des dirigeants élus (3250) ont participé à des activités de formation au cours de 1988.

Par ailleurs, on a assisté au cours de l'année à l'intégration de quelque 2065 nouveaux dirigeants (12 pour cent), dont le tiers sont des femmes. Cela représente une diminution par rapport à 1987, où elles constituaient 52 pour cent de ces bénévoles.

L'EMBAUCHE DES JEUNES

Les caisses populaires et les caisses d'économie représentent un secteur d'embauche important, particulièrement pour les moins de 30 ans. Dans l'ensemble, elles ont embauché 13 pour cent plus de jeunes qu'en 1987. Ainsi, 3600 personnes de 18 à 30 ans ont trouvé un emploi dans une caisse. Pour plus de 60 pour cent, il s'agissait d'un emploi à temps plein ou partiel alors que, pour 40 pour cent, cet emploi était temporaire.

UN PORTRAIT GLOBAL DE L'ENGAGEMENT DU RÉSEAU DESJARDINS

Fidèles à la tradition, les différentes composantes du Mouvement Desjardins ont poursuivi l'an dernier leur engagement dans le milieu. Que ce soit par des dons ou des commandites ou par l'appui concret à divers projets de développement du milieu, les caisses, les fédérations, les institutions et les corporations ainsi que la Confédération ont versé ensemble quelque 16,6 millions de dollars au service de la collectivité, par rapport à 17,6 millions en 1987. Les secteurs d'intervention privilégiés sont les services communautaires, les organismes voués au développement économique, les œuvres humanitaires, l'éducation, la culture, la pastorale, les loisirs et les sports.

Pour ce qui est des dons et des commandites, le réseau Desjardins a alloué quelque 10,1 millions de dollars à différents secteurs d'activités du milieu; 39 pour cent de ces sommes ont été versées

aux secteurs des services communautaires et du développement économique. Les secteurs de l'éducation et des œuvres humanitaires ont reçu 26 pour cent de l'ensemble des dons et des commandites, alors que les loisirs, la culture, la pastorale et les divers autres secteurs ont été les autres bénéficiaires.

Quant aux sommes consacrées à l'appui de projets d'engagement dans le milieu, elles totalisent environ trois millions de dollars. Ces sommes sont cependant distinctes de celles que les caisses consentent en prêts réguliers à des organismes de développement. Deux secteurs d'activités se distinguent toutefois de l'ensemble par le nombre de projets que l'on y recense; ce sont ceux du développement économique et de l'éducation. À eux seuls, ils regroupent, dans une proportion égale, 40 pour cent des projets.

CONTRIBUTION AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES DU MILIEU

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

C'est dans le secteur des services communautaires que les sommes les plus considérables ont été investies au cours de la dernière année: 2,3 millions de dollars ont été accordés sous forme de dons et de commandites. Trois types d'organismes ont bénéficié de ces contributions. Ce sont, par ordre d'importance, les clubs sociaux et autres associations, les organismes municipaux et les établissements de santé et de services sociaux. L'appui à des projets spécifiques a nécessité des fonds d'environ 700 000 \$. De toutes ces initiatives, les projets en faveur de l'aménagement de centres communautaires ont été les plus nombreux. Par ailleurs, d'autres projets, comme les maisons de jeunes, le soutien aux jeunes chômeurs et l'aménagement de parcs municipaux, ont profité d'une large part de l'aide.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Préoccupation dominante par le nombre de projets créés en 1988 (127 au total), le développement économique est au deuxième rang quant aux sommes d'argent investies, soit 1,7 million de dollars accordés sous forme de dons ou de commandites et 823 000 \$ affectés à la réalisation de projets spécifiques.

L'effort de solidarité de l'ensemble du Mouvement Desjardins en matière de contributions autres que commerciales au développement économique s'est notamment traduit par l'aide à la création de fonds pour le développement économique, l'établissement de fonds pour les jeunes entrepreneurs, la mise sur pied de motels industriels et des subventions à des corporations de développement économique. Un peu plus du tiers, soit 37 pour cent de ces projets, ont été réalisés avec la participation des caisses.



LES OEUVRES HUMANITAIRES

Dans le souci d'améliorer la qualité de vie de ses membres et du milieu, le Mouvement Desjardins verse chaque année d'importantes sommes aux plus démunis de la société. Les contributions des caisses, des fédérations, des institutions, des corporations et de la Confédération au secteur des œuvres humanitaires se situent au troisième rang pour ce qui est des sommes investies. Les dons et commandites, pour l'année 1988, ont été de 1,2 million de dollars, auxquels s'ajoutent quelque 430 000 \$ pour les projets spécifiques dans ce secteur.

Parmi les projets les plus représentatifs, signalons la cueillette de dons auprès des membres et des caisses de la région de Québec et de quelques fédérations de l'Est du Québec qui a permis d'amasser un montant d'un million de dollars pour la construction de l'urgence pédiatrique du Centre hospitalier de l'Université Laval de Québec. En outre, des projets de soutien aux personnes handicapées, de services de soins à domicile pour les personnes âgées et de centres de réhabilitation de toxicomanes ont reçu l'appui du réseau Desjardins.

On peut donc constater que la structure unique du réseau des caisses a été mise à contribution pour la levée de fonds nécessaire pour réaliser des projets de cette nature.

L'ÉDUCATION

Dimension fondamentale du projet coopératif, l'éducation occupe depuis toujours une place importante au sein du Mouvement Desjardins. De nouveau, les résultats de 1988 le confirment: ce secteur occupe le quatrième rang par les sommes d'argent qui ont été investies sous forme de dons et commandites — quelque 1,5 million — mais le premier rang quant au nombre de projets appuyés, soit plus de 125. Il se distingue par la diversité des engagements qu'on y retrouve: sessions de préparation à la retraite, cours sur le budget familial, achat de micro-ordinateurs pour des laboratoires informatiques, sessions de formation sur le budget à des associations de femmes

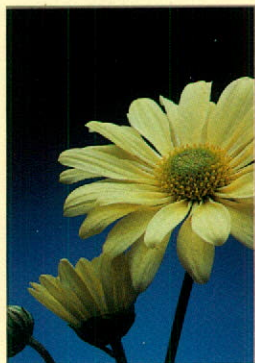
violentes, aménagements de cours d'écoles, etc. Ces activités forment un portrait représentatif de l'utilisation des 187 000 \$ accordés à la réalisation de projets spécifiques dans ce domaine.

LOISIRS ET SPORTS

Les différentes composantes du Mouvement Desjardins ont alloué 1,2 million de dollars en dons et commandites et environ 185 000 \$ à des projets spécifiques dans le secteur des loisirs et des sports. Les projets réalisés les plus significatifs ont donné lieu à des manifestations sportives: tournois de hockey, de baseball, de golf et de pétanque, des commandites aux Jeux d'été du Québec ainsi qu'une contribution à la Fondation de sport universitaire québécois.

LA CULTURE

Sur le plan de la culture, l'ensemble du Mouvement Desjardins a investi près de 900 000 \$ en dons et commandites et 173 000 \$ pour des projets relatifs à des expositions de peinture, à l'achat de livres pour des bibliothèques ainsi que des subventions à des troupes de théâtre amateur.



LA PASTORALE

Enfin, au chapitre de la pastorale, le réseau Desjardins a alloué quelque 723 000 \$ en dons et commandites et engagé 87 800 \$ dans l'appui de projets comme la rénovation d'églises et la production de vidéos religieux.

UN MODE D'ENGAGEMENT PLANIFIÉ:

LES FONDS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Dans un effort pour structurer davantage ces diverses interventions dans le milieu, plusieurs caisses se sont pourvues, ces dernières années, de fonds sociaux et communautaires. Constitués de trop-perçus, ces fonds sont des indices qui permettent d'identifier, par certains comportements, l'attitude des membres des caisses à l'égard de l'engagement social.

Dans l'ensemble, 3 caisses sur 10 (31 pour cent) ont distribué des ristournes à leurs membres en 1988, pour une valeur globale de 35 millions de dollars. Une partie de ce montant, soit un peu moins d'un million de dollars, a été virée dans un fonds spécial destiné à des fins sociales et communautaires. La moyenne de ristourne communautaire par caisse participante est de l'ordre de 7000 \$.

LA COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES COOPÉRATIFS

Si les organismes coopératifs peuvent au besoin faire appel aux caisses et aux autres composantes du Mouvement Desjardins de leur territoire par le truchement d'un fonds spécial créé à leur intention, ce n'est toutefois pas la seule forme d'aide qu'ils peuvent en obtenir. Car, comme l'indiquent les données de 1988, la majorité des caisses qui partagent leur territoire avec d'autres entreprises coopératives entretiennent des relations privilégiées avec ces dernières. Le principal moyen qu'elles utilisent demeure, dans tous les cas, le prêt de ressources humaines et, dans des proportions respectivement moins élevées, les conditions particulières de financement et les

prêts de locaux et de matériel. Dans ce domaine, il y a lieu de souligner la signature d'un protocole d'entente d'une durée de cinq ans entre la Confédération et la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire, en vue de la supporter dans ses activités d'éducation coopérative auprès des étudiants et de leur faire connaître les produits et services qu'offre le réseau Desjardins.

La solidarité du Mouvement avec le milieu s'exprime par ailleurs au-delà de nos frontières à travers l'œuvre profondément humaine de la Société de développement international Desjardins dans plusieurs pays. Cette aide se manifeste par des projets en organisation coopérative et en développement institutionnel dans les domaines de l'épargne et du crédit, de la production et de la commercialisation agricoles, de l'élevage et de la pêche. À cette œuvre imposante se greffent les actions plus modestes, mais non moins significatives, de certaines caisses et de fédérations auprès d'organismes coopératifs étrangers.

PRÉSENCE AUPRÈS DES JEUNES

En plus des dons souscrits et des appuis financiers fournis à la réalisation de projets, le Mouvement Desjardins assure une présence constante dans la communauté en initiant différents événements et diverses activités à caractère social et éducatif. Ainsi en est-il du Concours international des jeunes auquel ont pris part 77 pour cent des caisses et 480 000 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en 1988.

De même, la remise de 181 500 \$ en bourses d'étude par la Fondation Desjardins pour couronner les efforts de 133 étudiants du collégial et de l'université en fin d'année permettait au Mouvement d'affirmer sa préoccupation à l'égard des jeunes et de l'éducation. De plus, cette corporation a attribué trois bourses de 5000 \$ à des jeunes entrepreneurs.

Institution toujours bien vivante au sein de la société québécoise depuis au-delà de 80 ans, la caisse scolaire a poursuivi son patient travail de sensibilisation auprès des jeunes en rejoignant plus de 248 000 élèves dans 1407 écoles. En 1988, les sommes en dépôt à la caisse scolaire s'élevaient à plus de 21 millions de dollars. La publication de deux nouveaux guides pédagogiques intitulés *Trois pas en économie*, pour les étudiants du 2^e cycle

du primaire, ainsi que *Derrière nos mots*, pour tous les étudiants du secondaire, a complété les efforts des caisses en vue de préparer cette jeunesse qui prendra la relève.

Simultanément, le Mouvement continuait de manifester sa présence en milieu scolaire en élaborant et en distribuant d'autre matériel éducatif dont bénéficient les enseignants et les élèves de quelque 1400 écoles. En 1988, le réseau Desjardins a investi plus de 419 000 \$ dans ce service.

UN ENGAGEMENT SOCIAL DIVERSIFIÉ...

Parmi la multitude d'autres activités notables qui ont eu lieu en 1988, il convient de souligner la Semaine Desjardins qui a suscité la participation de 58 pour cent des caisses. Ensemble, elles lui ont consacré 627 000 \$. Pour leur part, les autres composantes du Mouvement Desjardins y ont alloué près de 200 000 \$.

Le Mouvement Desjardins a souligné le travail remarquable d'organismes du milieu qui se sont particulièrement distingués par la qualité et l'originalité de leur engagement au cours de l'année, en allouant une somme de 22 000 \$ pour la remise des Prix annuels Desjardins.

Encore une fois, le Groupe Desjardins, Assurances générales a soutenu la cause de la sécurité routière en accordant 21 000 \$ à l'Opération Nez Rouge, un service de conduite privée offert aux automobilistes dans l'incapacité de conduire eux-mêmes leurs véhicules à l'occasion des fêtes.

La Fédération de Québec a organisé et réalisé une campagne de levée de fonds d'un million de dollars pour la construction de l'urgence pédiatrique du Centre hospitalier de l'Université Laval, en contribuant elle-même pour un montant de 135 000 \$.

La Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec a consacré 215 000 \$ à trois projets relatifs à la réhabilitation des toxicomanes et à des organismes de soutien aux jeunes chômeurs.

Enfin, la Fédération du Saguenay — Lac Saint-Jean a versé un montant de 100 000 \$ à l'occasion des fêtes du 150^e du Saguenay — Lac Saint-Jean. Cet événement a eu beaucoup d'impact sur le plan régional, et même sur le plan provincial, Radio-Canada y ayant consacré une émission spéciale des *Beaux-Dimanches*.

INTERVENTIONS DU MOUVEMENT DESJARDINS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

La préoccupation pour l'environnement n'est pas récente chez Desjardins. Elle a donné lieu à quelques interventions, comme la création du Fonds de récupération Desjardins et la vente dans les caisses du timbre représentant une gélinotte huppée comme contribution au financement de la Fondation de la faune du Québec.

C'est lors de l'assemblée générale annuelle de la Confédération, en mars 1988, que le Président du Mouvement Desjardins a sensibilisé les dirigeants de caisses à cette préoccupation, ce qui a débouché, au mois de mai 1988, par l'acceptation par le conseil d'administration de la Confédération des principes d'intervention en matière d'environnement. D'ici peu, un code de l'environnement sera proposé au réseau Desjardins.

Depuis lors, un bilan exhaustif des différentes actions entreprises autant par les caisses, par les fédérations et par la Confédération démontre que cette préoccupation est de plus en plus apparente dans le réseau Desjardins. On constate en effet que l'engagement du Mouvement Desjardins se répartit selon deux volets, à savoir le financement des projets et l'appui par des ressources humaines et financières.

LE FINANCEMENT DES PROJETS

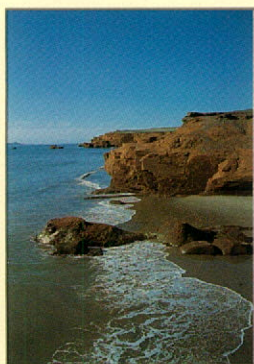
À propos du financement de projets environnementaux, Desjardins y contribue massivement par dizaines de millions de dollars sous diverses formes et dans des secteurs variés comme l'assainissement des eaux usées, l'amélioration de la qualité de l'eau potable, etc.

L'APPUI PAR DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

Quelques caisses et trois fédérations se sont engagées par la présence de leur personnel au sein d'organismes préoccupés par l'environnement. D'autres ont accordé des commandites et des subventions à des organismes de sensibilisation et d'information sur l'environnement. De plus, quelques caisses affiliées à sept fédérations ont

appuyé des projets locaux comme l'aménagement des berges de rivières et de sentiers écologiques, le retour du saumon dans les rivières, l'achat d'un camion pour la récupération des déchets domestiques. En outre, la Confédération s'est engagée à soutenir la recherche sur les mammifères marins en parrainant l'adoption d'un béluga.

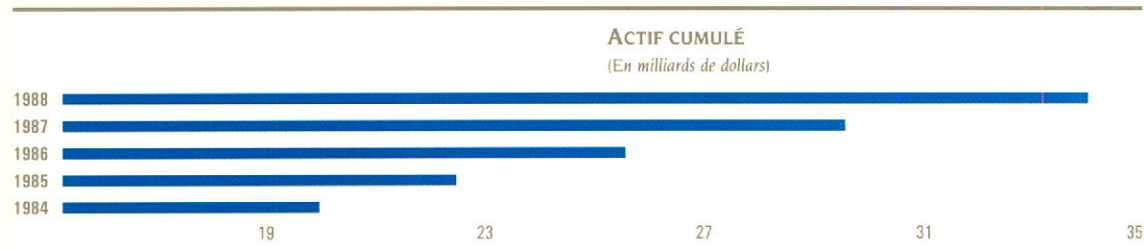
La présentation de ce bilan social a été rendue possible grâce à la collaboration de 1129 caisses sur un total de 1348, soit 84 pour cent, qui ont répondu au questionnaire. Les résultats présentés ont été extrapolés à l'ensemble des caisses. Les fédérations, les institutions et les corporations spécialisées ont aussi prêté leur concours à la présentation de ce bilan. C'est grâce à cet effort de cueillette d'information à tous les niveaux si nous pouvons atteindre notre objectif de démontrer que la solidarité dynamique du Mouvement Desjardins est possible sur le plan des communautés locales, des collectivités régionales et de l'ensemble de la société québécoise.



FAITS SAILLANTS

Au 31 décembre

	1986	1987	1988	VARIATION EN POURCENTAGE	
				1987/6	1988/7
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE					
<i>(En millions de dollars)</i>					
Actif total	25 646 \$	29 575 \$	34 247 \$	15,3 %	15,8 %
Prêts	20 748	24 994	28 961	20,5	15,9
Dépôts	23 524	27 216	31 523	15,7	15,8
Réserve	851	996	1 158	17,0	16,3
RÉSULTATS D'OPÉRATIONS					
<i>(En millions de dollars)</i>					
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	1 093 \$	1 234 \$	1 371 \$	12,9 %	11,1 %
Trop-perçus avant impôts et répartition	225	257	251	14,1	(2,5)
Trop-perçus (par tranche de 100 \$ d'actif moyen)	0,93	0,93	0,78	—	—
PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE					
Nombre de caisses	1 368	1 345	1 343	(1,7)	(0,1)
Nombre de comptoirs	266	281	302	5,6	7,5
Nombre de guichets automatiques	287	466	662	62,4	42,1
TOTAL	1 921	2 092	2 307	8,9	10,3
MEMBRES, EMPLOYÉS ET DIRIGEANTS					
Nombre de membres particuliers	3 906 819	3 958 016	4 019 242	1,3	1,5
Nombre de folios personnes morales	240 411	281 586	310 824	17,1	10,4
Nombre d'employés	22 344	23 968	26 939	7,3	12,4
Nombre de dirigeants élus	18 438	18 330	18 346	(0,6)	0,1



ANALYSE FINANCIÈRE

L'analyse détaillée présentée dans cette section du rapport annuel a pour but d'évaluer la situation financière et les résultats d'opérations de l'année 1988 du réseau des caisses, soit les caisses populaires et d'économie, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec. Aux commentaires s'ajoutent des tableaux et graphiques

qui aident à mesurer sous différents aspects les résultats présentés dans cette section. De plus, certains postes de résultats sont exprimés sous forme de ratios financiers et plus précisément en dollars par tranche de 100 \$ d'actif moyen.

L'ACTIF

Au terme de l'exercice clos le 31 décembre 1988, les caisses populaires, les caisses d'économie, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins ont affiché une progression annuelle de leur actif cumulé de 15,8 %. L'actif du réseau des caisses Desjardins s'établissait donc à 34 247 millions, en hausse de 4 672 millions depuis un an.

L'économie québécoise a connu en 1988 une progression encore relativement élevée. Mesurée sur la base du produit intérieur brut, excluant l'inflation, la croissance économique du Québec s'est chiffrée à près de 4,7 %. Ainsi, le réseau des caisses Desjardins, par sa performance soutenue, a une fois de plus profité de cette sixième année consécutive d'expansion.

Les principaux éléments d'actif, qui englobent les liquidités, les prêts et les autres postes, ont tous contribué à ces excellents résultats. Par exemple, les prêts en cours ont crû à un rythme annuel de 15,9 % pour atteindre 28 961 millions de dollars au 31 décembre, alors que l'encaisse et les valeurs mobilières, de même que les autres postes d'actif ont enregistré des hausses de 13,3 % et 26,1 %, respectivement.

Soulignons que ce gonflement du niveau des liquidités du réseau, qui contraste avec la chute observée en 1987, est évidemment attribuable à l'affaiblissement de l'écart entre la croissance des prêts et celle des dépôts d'épargne. En fait, cet écart n'était plus que de 0,1 % en faveur des prêts au 31 décembre dernier.

ACTIF CUMULÉ

(En millions de dollars)

	1986	1987	1988	VARIATION EN POURCENTAGE	
				1987/6	1988/7
Liquidités	4 236 \$	3 816 \$	4 322 \$	(9,9) %	13,3 %
Prêts	20 748	24 994	28 961	20,5	15,9
Autres éléments d'actif	662	765	964	15,6	26,1
ACTIF TOTAL	25 646 \$	29 575 \$	34 247 \$	15,3 %	15,8 %

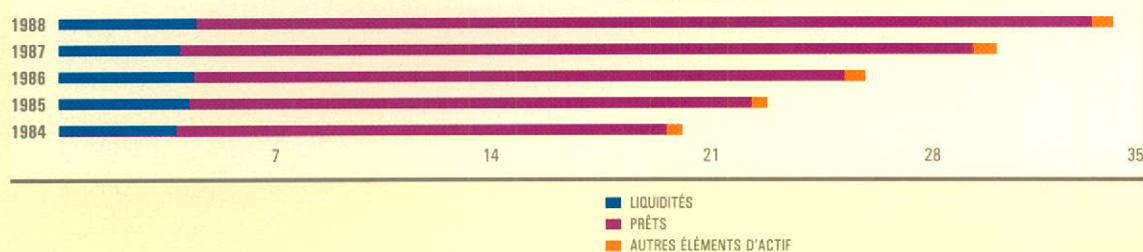
CROISSANCE DE L'ACTIF CUMULÉ

(En pourcentage)



COMPOSITION DE L'ACTIF CUMULÉ

(En milliards de dollars)



■ LIQUIDITÉS
■ PRÊTS
■ AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

En dépit de cette vigueur de l'économie du Québec que l'on a observée en 1988, la demande de crédit auprès des caisses s'est amoindrie comparativement à l'année précédente. Pour expliquer cette tendance, regardons l'évolution du réseau des caisses Desjardins sur les plus importants marchés de crédit.

Le crédit hypothécaire résidentiel en cours s'élevait à 15 610 millions au 31 décembre, une augmentation de 12,4 % ou de 1 725 millions depuis un an. Notons que cette catégorie de crédit représentait une proportion de plus de 50,0 % du portefeuille de prêts total du réseau.

Le marché de l'habitation au Québec en 1988 n'a pas réitéré les résultats remarquables de 1986 et 1987. Le secteur de la construction résidentielle a subi une correction à la baisse devant le relèvement des inventaires de logements neufs invendus ou non loués. La remontée des taux hypothécaires a aussi joué un rôle dans cette contraction du niveau d'activité de ce secteur. Le domaine de la revente a également été moins actif, alors que les dépenses de rénovation ont été toutes aussi énergiques.

Dans ce contexte, les occasions de croissance du réseau ont été réduites, ce qui peut expliquer sa performance plus faible au cours de cet exercice. Toutefois, comparé avec les résultats des autres institutions de dépôts au Québec, le réseau des caisses Desjardins a performé de façon très concurrentielle.

Le crédit à la consommation en cours (excluant les avances faites aux détenteurs de la carte Visa Desjardins) s'établissait à 5 056 millions au 31 décembre, en hausse de 12,2 % ou de 551 millions depuis un an. Plus particulièrement, la popularité grandissante de la marge de crédit personnelle

Desjardins n'a pas été démentie en 1988 avec une progression annuelle de l'ordre de 35,9 %, sans oublier que les prêts automobiles ont connu eux aussi de très bons résultats.

Malgré le recul des dépenses de consommation des ménages québécois en biens durables (autos, meubles et appareils ménagers) l'an passé, le réseau des caisses Desjardins a fait preuve de beaucoup de dynamisme sur ce marché.

Le crédit commercial et industriel en cours a fait un bond de 27,4 % en 1988, pour atteindre 6 024 millions au 31 décembre. En volume, cela équivaut pour le réseau à un accroissement important de 1 295 millions en seulement un an. De plus, cette performance notable correspond à une troisième année de suite où l'on observe sur ce marché des résultats supérieurs à 25,0 %.

L'augmentation significative des investissements non résidentiels au Québec, ainsi que la diversification des sources de financement des entreprises survenue après la dégringolade boursière du 19 octobre 1987 ont contribué à rehausser la demande d'emprunts bancaires traditionnels auprès du réseau des caisses Desjardins.

Le crédit agricole en cours s'est accéléré en 1988 pour afficher une progression annuelle de 8,8 % au 31 décembre. Le volume de prêts agricoles du réseau s'est ainsi majoré de 90 millions l'an passé. Le dynamisme des caisses Desjardins et leur présence sur ce marché ont été certainement à la base de ce succès.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

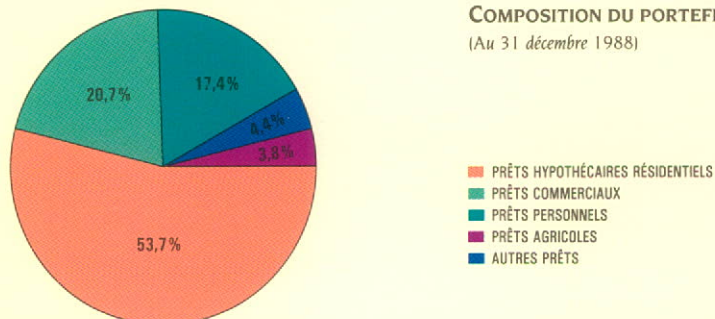
(En millions de dollars)

	1986	1987	1988	VARIATION EN POURCENTAGE	
				1987/6	1988/7
PARTICULIERS ET ENTREPRISES					
Hypothécaires à l'habitation	11 357 \$	13 885 \$	15 610 \$	22,3 %	12,4 %
Personnels	3 832	4 505	5 056	17,6	12,2
Coopératives, commerces et industries	3 641	4 729	6 024	29,9	27,4
Institutions du MCPED	93	202	102	117,2	(49,5)
Agricoles	1 055	1 021	1 111	(3,2)	8,8
Sous-total	19 978	24 342	27 903	21,8	14,6
GOUVERNEMENTS, CORPS PUBLICS ET AUTRES PRÊTS					
Municipalités	198	319	437	61,1	37,0
Commissions scolaires	453	348	457	(23,2)	31,3
Affaires sociales et autres	223	92	270	(58,7)	193,5
Sous-total	874	759	1 164	(13,2)	53,4
TOTAL	20 852	25 101	29 067	20,4	15,8
Moins: provision pour créances douteuses	(104)	(107)	(106)	2,9	(0,9)
TOTAL NET	20 748 \$	24 994 \$	28 961 \$	20,5 %	15,9 %

NOTE: Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation de l'exercice terminé le 31 décembre 1988.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

(Au 31 décembre 1988)



LES DÉPÔTS

Les dépôts accumulés dans le réseau des caisses Desjardins s'élevaient à 31 523 millions au 31 décembre, en hausse de 15,8 % ou de 4 307 millions depuis douze mois. Plus particulièrement, les dépôts d'épargne en provenance des particuliers ont crû selon un rythme annuel de 12,8 % et ceux autres que particuliers (les membres corporatifs) de 17,3 %.

En outre, par catégorie de dépôts, ce sont l'épargne avec opérations et l'épargne à terme que les membres ont privilégiées en 1988, comme en attestent les augmentations annuelles de 20,5 % et 19,8 % pour chacune.

La fermeté de la croissance du réseau dans ce domaine démontre encore une fois qu'il a une très bonne capacité de levée des dépôts. D'autant plus que le contexte économique lui a été plus favorable. Le taux d'épargne des Québécois n'a reculé que très légèrement, suite à l'affaiblissement de leurs dépenses et à l'amélioration de leurs revenus. Le renchérissement graduel du loyer de l'argent au cours du deuxième semestre de l'an passé a aussi, d'une part, rendu les dépôts plus attrayants et, d'autre part, insufflé une plus grande prudence aux consommateurs.

DÉPÔTS AU 31 DÉCEMBRE

(En millions de dollars)

	1986	1987	1988	VARIATION EN POURCENTAGE	
				1987/6	1988/7
Épargne avec opérations	4 371 \$	4 808 \$	5 794 \$	10,0 %	20,5 %
Épargne stable	5 268	5 134	5 029	(2,5)	(2,0)
Épargne à terme	13 885	17 274	20 700	24,4	19,8
TOTAL DES DÉPÔTS	23 524 \$	27 216 \$	31 523 \$	15,7 %	15,8 %

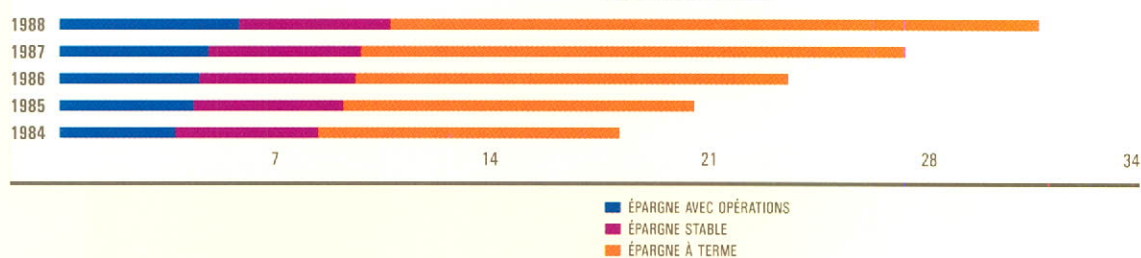
CROISSANCE ANNUELLE DES DÉPÔTS

(En pourcentage)



COMPOSITION DES DÉPÔTS

(En milliards de dollars)



L'AVOIR

L'avoir du réseau des caisses Desjardins s'établissait à 1 640 millions au 31 décembre, une croissance de 9,8 % ou de 146 millions depuis un an. Les réserves générales, qui constituent la principale source de croissance de la capitalisation du réseau, ont progressé à un rythme annuel de 16,3 %.

Les autres instruments de capitalisation du réseau (en vertu de la loi actuelle), soit le capital social et les trop-perçus avant répartition, ont évolué à l'inverse des réserves générales. Ainsi, le premier enregistrait une diminution de 3,6 % et le second de 2,5 % pour se chiffrer respectivement à 311 millions et à 171 millions au 31 décembre.

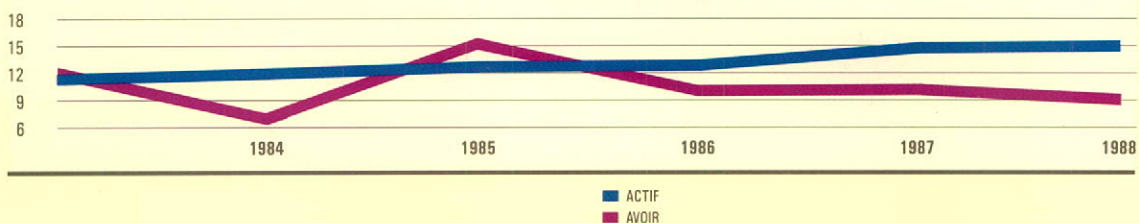
AVOIR AU 31 DÉCEMBRE

(En millions de dollars)

	1986	1987	1988	VARIATION EN POURCENTAGE	
				1987/6	1988/7
Réserve	851 \$	996 \$	1 158 \$	17,0 %	16,3 %
Trop-perçus avant répartition	169	175	171	3,6	(2,5)
Capital social incluant les parts de qualification	328	322	311	(1,6)	(3,6)
TOTAL DE L'AVOIR	1 348 \$	1 493 \$	1 640 \$	10,8 %	9,8 %

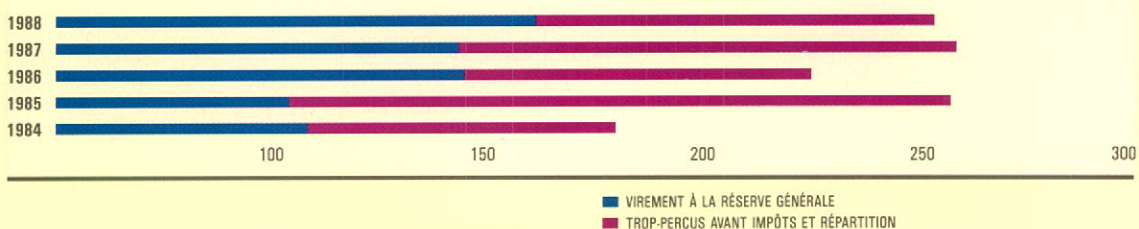
CROISSANCE DE L'ACTIF ET DE L'AVOIR

(En pourcentage)



VIREMENT DES TROP-PERÇUS à la réserve générale

(En millions de dollars)



LES RÉSULTATS D'OPÉRATIONS

La concrétisation d'objectifs spécifiques axés sur le volume d'affaires s'est reflétée sur différents postes du bilan, de l'ensemble des caisses populaires et d'économie, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins du Québec.

Même si, pour réaliser ces objectifs, il a fallu se contraindre à réduire quelque peu le produit généré par les activités reliées aux dépôts et aux prêts, soit l'intermédiation financière, le réseau des caisses Desjardins a conservé des résultats d'opérations appréciables.

En effet, pour les douze mois terminés le 31 décembre 1988,

les trop-perçus avant impôts et répartition ont atteint 251 millions, soit une performance similaire à celle de l'an passé, alors que les trop-perçus s'élevaient à 257 millions.

L'actif moyen a progressé de 4,5 milliards ou 16,5 % en 1988, ce qui a permis à Desjardins d'accroître ses parts de marché. Exprimés sous forme de ratios financiers, les trop-perçus avant impôts et répartition se sont inscrits à 0,78 \$ par tranche de 100 \$ d'actif moyen. L'indice de rentabilité demeure adéquat et confirme le maintien d'une saine rentabilité selon les buts visés par l'ensemble du réseau des caisses Desjardins.

TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS ET RÉPARTITION

	1984	1985	1986	1987	1988
En millions de dollars	179	255	225	257	251
Par tranche de 100 \$ d'actif moyen	0,96	1,20	0,93	0,93	0,78

TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS ET RÉPARTITION

(En millions de dollars)



TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS ET RÉPARTITION

(Par tranche de 100 \$ d'actif moyen)



LES REVENUS NETS D'INTÉRÊT

Les revenus nets d'intérêt proviennent de l'écart entre le rendement des prêts et liquidités et le coût des dépôts et autres sources de fonds servant au financement des prêts.

Les revenus nets d'intérêt se sont chiffrés à 1 188 millions, en hausse de 8,9 % par rapport à 1987. Cette augmentation est attribuable à la forte progression du volume d'affaires et plus précisément les prêts personnels, hypothécaires et commerciaux.

Exprimée sur la base de l'actif moyen, la marge nette entre les revenus et les dépenses en intérêt est passée de 3,96 \$ en 1987 à 3,70 \$, signifiant que le coût des dépôts s'est élevé davantage que le rendement des prêts et liquidités.

La combinaison de plusieurs facteurs explique cette évolution :

- la demande des dépôts des membres, orientée vers les produits d'épargne les plus rémunérateurs pour eux,

hausse graduellement le coût des sources de fonds :

- la réduction des écarts de rendement sur les crédits dans le but d'accroître les parts de marché a également exercé une influence sur le revenu net d'intérêt;
- la diversification du portefeuille de prêts a apporté au fil des ans une modification dans sa composition, provoquant un abaissement du rendement.

Le rétrécissement de la part relative des revenus nets d'intérêt s'inscrit donc dans un cheminement normal, compte tenu de la transformation des affaires du réseau des caisses Desjardins.

Finalement, il y a lieu de souligner que l'amélioration de l'appariement entre les volumes d'actif et de passif s'est poursuivie en 1988 ce qui a permis de minimiser les fluctuations du revenu net d'intérêt en regard des variations de taux d'intérêt.

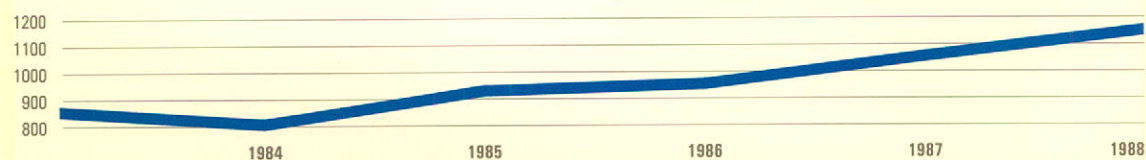
LES REVENUS NETS D'INTÉRÊT
(En millions de dollars)

	1984	1985	1986	1987	1988
Revenus d'intérêt	2 128	2 365	2 499	2 735	3 349
Dépenses d'intérêt	1 299	1 417	1 529	1 644	2 161
REVENUS NETS D'INTÉRÊT	829	948	970	1 091	1 188

LES REVENUS NETS D'INTÉRÊT
(Par tranche de 100 \$ d'actif moyen)

	1984	1985	1986	1987	1988
Revenus d'intérêt	11,34	11,09	10,34	9,92	10,43
Dépenses d'intérêt	6,92	6,65	6,32	5,96	6,73
REVENUS NETS D'INTÉRÊT	4,42	4,44	4,02	3,96	3,70

REVENUS NETS D'INTÉRÊT
(En millions de dollars)



REVENUS NETS D'INTÉRÊT
(Par tranche de 100 \$ d'actif moyen)



LES CRÉANCES DOUTEUSES

Depuis mai 1988, la méthode d'évaluation de la provision pour créances douteuses s'est modifiée, ajoutant une provision générale basée sur l'analyse globale des prêts selon leur catégorie respective. Cette provision est imputée aux résultats de l'exercice.

Les dépenses afférentes aux créances douteuses du réseau des caisses Desjardins ont totalisé 36,1 millions, en hausse de 11,5 millions par rapport à l'an passé.

Contrairement aux dernières années où des sommes récupérées sur des prêts précédemment radiés abaissaient

la somme totale des créances douteuses, l'absence de ce phénomène en 1988 a corrigé cette dépense par un élargissement.

Exprimée en valeur relative, la dépense de mauvaises créances représente 0,11 \$ par tranche de 100 \$ d'actif moyen. Le réseau des caisses Desjardins continue d'exceller en réussissant à maintenir à ce faible niveau le ratio des frais et pertes sur prêts. On attribue ce succès à différents facteurs, dont la qualité et le contrôle serré exercé sur les portefeuilles de prêts.

LES AUTRES REVENUS

Les autres revenus se composent des produits liés à l'administration des comptes d'épargne et de prêts, à l'utilisation de services financiers divers et autres. Ils se sont élevés à 183,3 millions, soit 40,2 millions ou 28,1 % de plus qu'en 1987.

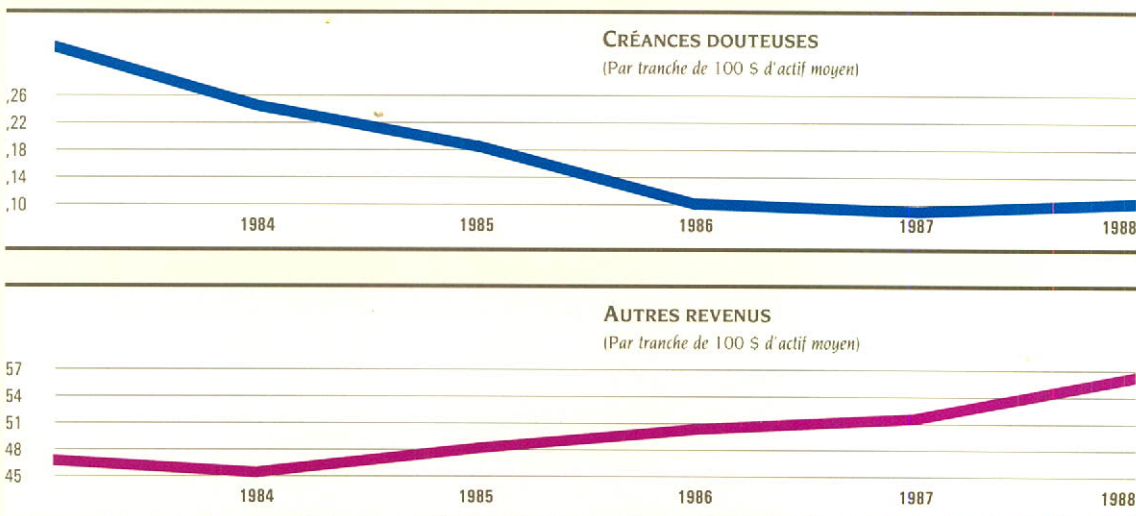
La majoration significative des autres revenus reflète, d'une part, l'application du principe de la tarification sur une gamme plus étendue de services et une révision systématique des tarifs. D'autre part, l'augmentation du

volume de transactions et l'ajout de services ont également contribué à l'atteinte de ce résultat. La facturation des services vise à répartir équitablement les coûts aux membres utilisateurs de ces services, en fonction de l'utilisation qu'ils en font.

Sur une base relative, la progression des autres revenus s'est traduite par une expansion de 0,05 \$ du ratio, lequel s'est fixé à 0,57 \$ par tranche de 100 \$ d'actif moyen.

LES CRÉANCES DOUTEUSES					
	1984	1985	1986	1987	1988
En millions de dollars	47	39	25	25	36
Par tranche de 100 \$ d'actif moyen	0,25	0,19	0,11	0,09	0,11

LES AUTRES REVENUS					
	1984	1985	1986	1987	1988
En millions de dollars	86	105	123	143	183
Par tranche de 100 \$ d'actif moyen	0,46	0,49	0,51	0,52	0,57



LES FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt, soit les dépenses d'opérations, à l'exception des créances douteuses et de l'impôt, ont totalisé 1 085 millions, une hausse de 131,8 millions ou 13,8 % par rapport à 1987.

L'augmentation rapide du volume d'affaires a produit un effet bénéfique sur la structure des dépenses administratives, laquelle s'est modifiée favorablement.

Ainsi, exprimés en ratios financiers, ces frais se sont comprimés de façon significative puisque, de 3,46 \$ enregistré en 1987, ils se sont établis à 3,38 \$, en baisse de 0,08 \$.

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les sommes affectées aux salaires et avantages sociaux du personnel composent la plus large part du total des frais autres que d'intérêt, soit près de 60 %. En 1988, elles se sont chiffrées à 641,5 millions, soit 72,4 millions ou 12,7 % de plus que l'an passé.

La progression de cette dépense relève principalement des majorations de salaires consenties durant l'année et de l'augmentation du nombre d'employés.

Le réseau des caisses a réduit le rythme d'augmentation de ces coûts comparativement à celui de l'an passé (12,7 % en 1988 contre 14,2 % en 1987) et l'a maintenu en deçà de celui de l'actif moyen (16,4 %). Par conséquent, le ratio de la masse salariale s'est replié de 0,06 \$ pour s'établir à 2,00 \$ par tranche de 100 \$ d'actif moyen.

AUTRES DÉPENSES

Les autres dépenses se composent des frais d'informatique, local, sécurité, information et autres. En 1988, elles ont atteint 443,1 millions, soit une hausse de 59,4 millions ou 15,5 %. Le réseau des caisses Desjardins a poursuivi ses travaux en regard des développements technologiques et consacré des sommes importantes aux investissements informatiques. Ces transformations se sont également répercutées sur d'autres postes de dépenses, tels l'amortissement, les télécommunications, le matériel et divers.

Sur une base relative, le total des autres dépenses s'est comprimé de 0,02 \$, passant de 1,40 \$ en 1987 à 1,38 \$. Lentement mais de façon continue, l'évolution à la baisse se poursuit selon une tendance amorcée depuis le début des années 80.

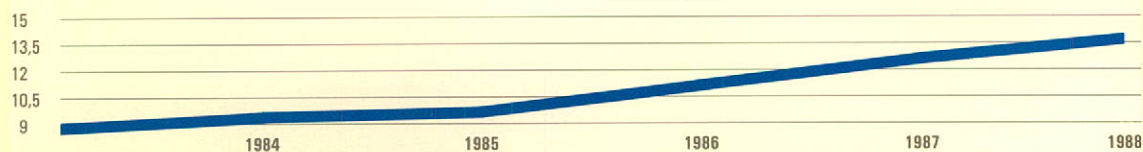
LES FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT (En millions de dollars)

	1984	1985	1986	1987	1988
Salaires et avantages sociaux	412	448	498	569	642
Autres frais	277	310	344	384	443
	689	758	842	953	1 085

LES FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT (Par tranche de 100 \$ d'actif moyen)

	1984	1985	1986	1987	1988
Salaires et avantages sociaux	2,19	2,10	2,06	2,06	2,00
Autres frais	1,48	1,45	1,43	1,40	1,38
	3,67	3,55	3,49	3,46	3,38

CROISSANCE DES FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT (En pourcentage)



FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT (Par tranche de 100 \$ d'actif moyen)



■ SALAIRES
■ AUTRES FRAIS
■ TOTAL

BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)

Au 31 décembre
(En milliers de dollars)

	1988	1987	Variation
ACTIF			
ENCAISSE	682 284 \$	575 644 \$	18,5 %
VALEURS MOBILIÈRES (note 4)			
Émises ou garanties par le Canada	1 400 883	1 409 907	(0,6)
Émises ou garanties par les provinces et les corps municipaux ou scolaires	217 479	307 549	(29,3)
Autres	2 021 197	1 522 711	32,7
	3 639 559	3 240 167	12,3
PRÊTS			
Personnels et commerciaux	13 554 450	11 208 576	20,9
Hypothécaires	15 406 593	13 785 383	11,8
	28 961 043	24 993 959	15,9
AUTRES			
Immobilisations, coût non amorti	529 729	433 370	22,2
Autres éléments d'actif (note 5)	434 215	331 360	31,0
	963 944	764 730	26,1
	34 246 830 \$	29 574 500 \$	15,8 %
PASSIF			
DÉPÔTS			
Épargne avec opérations	5 794 263 \$	4 808 094 \$	20,5 %
Épargne stable	5 029 439	5 133 779	(2,0)
Épargne à terme	20 699 741	17 273 658	19,8
	31 523 443	27 215 531	15,8
AUTRES			
Emprunts	5 181	—	—
Autres éléments de passif (note 6)	1 078 646	865 792	24,6
	1 083 827	865 792	25,2
AVOIR			
CAPITAL SOCIAL	310 606	322 078	(3,6)
TROP-PERÇUS AVANT RÉPARTITION (note 2)	170 870	175 273	(2,5)
RÉSERVE	1 158 084	995 826	16,3
	1 639 560	1 493 177	9,8
	34 246 830 \$	29 574 500 \$	15,8 %



RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

Pour l'exercice terminé
le 31 décembre
(En milliers de dollars)

	1988	1987
REVENUS D'INTÉRÊT		
Encaisse et placements	344 937 \$	295 103 \$
Prêts	3 003 624	2 439 556
	3 348 561	2 734 659
FRAIS D'INTÉRÊT	2 160 766	1 643 554
REVENUS NETS D'INTÉRÊT	1 187 795	1 091 105
Créances douteuses	36 089	24 607
REVENUS NETS D'INTÉRÊT APRÈS CRÉANCES DOUTEUSES	1 151 706	1 066 498
Autres revenus	183 290	143 058
REVENUS NETS D'INTÉRÊT ET AUTRES REVENUS	1 334 996	1 209 556
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT		
Salaires et avantages sociaux	641 458	569 055
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	134 511	126 709
Autres frais	308 574	256 957
	1 084 543	952 721
TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS ET RÉPARTITION	250 453	256 835
Impôts sur le revenu (note 7)	45 375	47 769
TROP-PERÇUS AVANT RÉPARTITION (note 2)	205 078 \$	209 066 \$



BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)

Au 31 décembre 1988

(En milliers de dollars)

	Caisses	Fédérations	Caisse centrale	Cumulé	Prorata
ACTIF					
ENCAISSE	3 196 894 \$	41 481 \$	71 648 \$	682 284 \$	2,0 %
VALEURS MOBILIÈRES (note 4)					
Émises ou garanties par le Canada	2 362	1 030 839	367 682	1 400 883	4,1
Émises ou garanties par les provinces et les corps municipaux ou scolaires	5 833	184 715	26 931	217 479	0,6
Autres	1 391 596	2 008 708	472 377	2 021 197	5,9
	1 399 791	3 224 262	866 990	3 639 559	10,6
PRÊTS					
Personnels et commerciaux	11 462 864	2 900 538	3 002 409	13 554 450	39,6
Hypothécaires	15 284 099	124 477	—	15 406 593	45,0
	26 746 963	3 025 015	3 002 409	28 961 043	84,6
AUTRES					
Immobilisations, coût non amorti	488 709	39 683	1 337	529 729	1,5
Autres éléments d'actif (note 5)	321 803	168 360	64 839	434 215	1,3
	810 512	208 043	66 176	963 944	2,8
	32 154 160 \$	6 498 801 \$	4 007 223 \$	34 246 830 \$	100,0 %
PASSIF					
DÉPÔTS					
Épargne avec opérations	5 277 391 \$	2 780 243 \$	171 392 \$	5 794 263 \$	16,9 %
Épargne stable	5 029 439	—	—	5 029 439	14,7
Épargne à terme	16 646 454	2 254 933	3 340 176	20 699 741	60,5
	26 953 284	5 035 176	3 511 568	31 523 443	92,1
AUTRES					
Emprunts	2 710 096	1 084 005	—	5 181	0,0
Autres éléments de passif (note 6)	1 010 624	114 145	65 142	1 078 646	3,1
	3 720 720	1 198 150	65 142	1 083 827	3,1
AVOIR					
CAPITAL SOCIAL	310 365	118 458	409 403	310 606	0,9
TROP-PERÇUS AVANT					
RÉPARTITION (note 2)	149 450	30 384	—	170 870	0,5
RÉSERVE	1 020 341	116 633	21 110	1 158 084	3,4
	1 480 156	265 475	430 513	1 639 560	4,8
	32 154 160 \$	6 498 801 \$	4 007 223 \$	34 246 830 \$	100,0 %



RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

Pour l'exercice terminé
le 31 décembre 1988
(En milliers de dollars)

	Caisses	Fédérations	Caisse centrale	Cumulé
REVENUS D'INTÉRÊT				
Encaisse et placements	277 517 \$	284 941 \$	94 922 \$	344 937 \$
Prêts	2 798 321	290 695	250 566	3 003 624
	3 075 838	575 636	345 488	3 348 561
FRAIS D'INTÉRÊT	1 997 489	466 725	288 697	2 160 766
REVENUS NETS D'INTÉRÊT	1 078 349	108 911	56 791	1 187 795
Créances douteuses	32 122	(49)	4 016	36 089
REVENUS NETS D'INTÉRÊT APRÈS CRÉANCES				
DOUTEUSES	1 046 227	108 960	52 775	1 151 706
Autres revenus	158 474	128 414	14 511	183 290
REVENUS NETS D'INTÉRÊT ET AUTRES REVENUS	1 204 701	237 374	67 286	1 334 996
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT				
Salaires et avantages sociaux	542 772	92 210	6 477	641 458
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	111 706	19 369	3 436	134 511
Autres frais	332 097	91 452	2 741	308 574
	986 575	203 031	12 654	1 084 543
TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS ET RÉPARTITION	218 126	34 343	54 632	250 453
IMPÔTS SUR LE REVENU (note 7)	37 922	5 754	9 460	53 136
TROP-PERÇUS AVANT RÉMUNÉRATION DU CAPITAL				
SOCIAL	180 204	28 589	45 172	197 317
Rémunération du capital social (note 8)	—	—	(44 821)	—
Récupération d'impôts y afférant	—	—	7 761	7 761
TROP-PERÇUS AVANT RÉPARTITION (note 2)	180 204 \$	28 589 \$	8 112 \$	205 078 \$



NOTES AFFÉRENTES AUX RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

Pour l'exercice terminé
le 31 décembre 1988

1- CARACTÈRE NON VÉRIFIÉ DES RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS

Le bilan cumulé et les résultats cumulés des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale, du Mouvement Desjardins, ont été établis à partir de données non vérifiées. Ces institutions œuvrant toutes dans le domaine de l'épargne et du crédit, il n'y a pas lieu de présenter d'information sectorielle dans les rapports financiers cumulés.

2- NON-SIMULTANÉITÉ DES EXERCICES FINANCIERS

La différence observée entre les trop-perçus avant répartition du bilan cumulé et celui dont font mention les résultats cumulés est attribuable à la distribution déjà effectuée d'une partie des trop-perçus, en raison de la non-simultanéité des exercices financiers des caisses et des fédérations.

3- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS**

Les rapports financiers cumulés comprennent les données relatives aux caisses, aux fédérations et à la Caisse centrale après élimination des transactions entre elles. De plus, il n'est pas possible de consolider ces rapports financiers puisqu'il n'y a pas de société-mère.

VALEURS MOBILIÈRES

Les obligations sont évaluées par les caisses au coût ou au coût amorti, selon la méthode employée par chaque caisse en particulier; elles sont évaluées par les fédérations, soit au coût amorti, soit au moindre du coût et de la valeur au marché, selon qu'elles sont utilisées à des fins de placement ou de commerce; elles sont évaluées par la Caisse centrale au coût amorti. Les autres valeurs mobilières sont comptabilisées au coût par les caisses et les fédérations et au coût amorti par la Caisse centrale. Toute diminution permanente de la valeur des titres de placements est imputée aux résultats.

PRÊTS

Les prêts sont inscrits à leur montant en principal, déduction faite de toute provision pour créances douteuses, le cas échéant.

Les revenus d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. L'intérêt sur les prêts cesse d'être comptabilisé lorsque: a) il y a tout lieu de douter qu'une partie du capital ou de l'intérêt puisse être recouvrée ou: b) l'intérêt est impayé depuis quatre-vingt-dix (90) jours, sauf si le recouvrement du capital et de l'intérêt n'est pas mis en doute par la direction.

Les créances douteuses de l'exercice sont imputées entièrement aux résultats. La provision pour créances douteuses est établie par l'analyse des cas spécifiques et complétée par une estimation en fonction de l'expérience passée.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon le cas.

L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1988 est de 43 034 000 \$ (1987: 35 390 000 \$).



4- VALEURS MOBILIÈRES

(En milliers de dollars)

	ÉCHÉANCE					TOTAL	
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	1988	1987
VALEURS ÉMISES OU GARANTIES PAR:							
Le Canada	1 272 629 \$	108 555 \$	17 927 \$	1 772 \$	— \$	1 400 883 \$	1 409 907 \$
Les provinces et les corps municipaux ou scolaires, au Canada	173 762	30 138	1 511	12 068	—	217 479	307 549
AUTRES VALEURS MOBILIÈRES							
Dettes des émetteurs canadiens							
— institutions bancaires	912 677	1 973	650	—	—	915 300	827 057
— institutions du MCPED	282 243	24 167	5 614	15 763	135 086	462 873	269 426
— autres émetteurs	412 434	15 215	15 728	10 577	1 970	455 924	253 691
Actions ou parts sociales des insti- tutions du MCPED	—	—	—	—	182 392	182 392	165 397
Autres actions	—	—	—	—	4 708	4 708	7 140
TOTAL	3 053 745 \$	180 048 \$	41 430 \$	40 180 \$	324 156 \$	3 639 559 \$	3 240 167 \$

5- AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

(En milliers de dollars)

	1988	1987
Intérêts courus	287 196 \$	237 639 \$
Autres	147 019	93 721
	434 215 \$	331 360 \$

6- AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

(En milliers de dollars)

	1988	1987
Intérêts courus	764 798 \$	557 533 \$
Autres	313 848	298 805
	1 078 646 \$	856 338 \$



7-IMPÔTS SUR LE REVENU

Un impôt estimatif a été calculé sur les trop-perçus de l'exercice courant des caisses et des fédérations, sans tenir compte des paiements d'intérêt sur le capital social et des ristournes qui seront statués par les assemblées générales.

8-RÉMUNÉRATION DU CAPITAL SOCIAL

La rémunération du capital social relève de l'assemblée générale pour les caisses et les fédérations et du conseil d'administration pour la Caisse centrale.

9-SITUATION COMPARATIVE

La présentation de l'exercice précédent a été modifiée pour la rendre comparable à celle de l'exercice terminé le 31 décembre 1988.



COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (NON VÉRIFIÉ)

Au 31 décembre

(En millions de dollars)

VALEURS MOBILIÈRES	Caisses	Fédérations	Caisse centrale	Cumulé* 1988	Prorata 1988	Cumulé* 1987	Prorata 1987
BONS DU TRÉSOR							
Canada	— \$	853,4 \$	334,5 \$	1 187,9 \$	32,7 %	1 082,6 \$	33,4 %
Québec	—	78,9	26,8	105,7	2,9	127,6	4,0
Sous-total	—	932,3	361,3	1 293,6	35,6	1 210,2	37,4
OBLIGATIONS							
Canada	2,4	177,4	33,2	213,0	5,9	327,3	10,1
Québec	0,9	60,7	—	61,6	1,7	62,1	1,9
Hydro-Québec	2,6	16,5	—	19,1	0,5	27,2	0,9
Municipalités	0,7	2,7	0,1	3,5	0,1	8,3	0,3
Commissions scolaires	—	—	—	—	—	7,3	0,2
Collèges, hôpitaux et fabriques	0,1	0,4	—	0,5	—	1,6	—
Sociétés privées	—	1,1	29,1	30,2	0,8	2,8	0,1
Sous-total	6,7	258,8	62,4	327,9	9,0	436,6	13,5
AUTRES PLACEMENTS							
Acceptations bancaires	—	637,5	60,7	698,2	19,2	471,9	14,6
Effets bancaires escomptés	—	111,9	19,8	131,7	3,6	69,1	2,1
Dépôts et billets bancaires	—	34,8	50,6	85,4	2,3	286,0	8,8
Dépôts et billets autres	—	365,2	87,7	452,9	12,5	324,4	10,0
Dépôts et autres valeurs du MCPED	1 266,3	297,5	224,3	462,8*	12,7	269,4*	8,3
Actions et parts sociales ¹	126,8	586,3	0,2	187,1*	5,1	172,5*	5,3
Sous-total	1 393,1	2 033,2	443,3	2 018,1	55,4	1 593,3	49,1
TOTAL	1 399,8 \$	3 224,3 \$	867,0 \$	3 639,6 \$	100,0 %	3 240,1 \$	100,0 %

* : Les soldes marqués d'un astérisque dans la colonne « cumulé » ont fait l'objet de régularisations afin d'éliminer les transactions entre les caisses, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec.

1 : En majorité des institutions du MCPED.



BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)

 Au 31 décembre
 (En milliers de dollars)

	1988	1987	1986	1985	1984
ACTIF					
ENCAISSE	682 284 \$	575 644 \$	652 566 \$	617 793 \$	549 184 \$
VALEURS MOBILIÈRES	3 639 559	3 240 167	3 583 686	3 504 425	3 175 624
PRÊTS					
Personnels et					
commerciaux	13 554 450	11 208 576	9 183 348	7 617 419	6 360 482
Hypothécaires	15 406 593	13 785 383	11 565 156	10 163 062	9 185 861
TOTAL DES PRÊTS	28 961 043	24 993 959	20 748 504	17 780 481	15 546 343
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	963 944	764 730	661 550	629 492	605 656
	34 246 830 \$	29 574 500 \$	25 646 306 \$	22 532 191 \$	19 876 807 \$
PASSIF ET AVOIR					
DÉPÔTS					
Épargne avec opérations	5 794 263 \$	4 808 094 \$	4 371 061 \$	4 221 235 \$	3 657 164 \$
Épargne stable	5 029 439	5 133 779	5 268 015	5 126 934	4 940 999
Épargne à terme	20 699 741	17 273 658	13 885 306	11 299 187	9 606 180
TOTAL DES ÉPARGNES	31 523 443	27 215 531	23 524 382	20 647 356	18 204 343
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	1 083 827	865 792	774 111	669 767	625 325
AVOIR	1 639 560	1 493 177	1 347 813	1 215 068	1 047 139
	34 246 830 \$	29 574 500 \$	25 646 306 \$	22 532 191 \$	19 876 807 \$

RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

 Pour l'exercice terminé le 31 décembre
 (En milliers de dollars)

	1988	1987	1986	1985	1984
REVENUS D'INTÉRÊT					
Encaisse et placements	344 937 \$	295 103 \$	339 336 \$	349 362 \$	345 907 \$
Prêts	3 003 624	2 439 556	2 159 647	2 015 916	1 781 724
	3 348 561	2 734 659	2 498 983	2 365 278	2 127 631
FRAIS D'INTÉRÊT	2 160 766	1 643 554	1 528 919	1 417 430	1 298 735
REVENUS NETS D'INTÉRÊT	1 187 795	1 091 105	970 064	947 848	828 896
Créances douteuses	36 089	24 607	25 369	39 460	46 538
REVENUS NETS D'INTÉRÊT APRÈS CRÉANCES DOUTEUSES	1 151 706	1 066 498	944 695	908 388	782 358
Autres revenus	183 290	143 058	122 785	105 347	85 901
REVENUS NETS D'INTÉRÊT ET AUTRES REVENUS	1 334 996	1 209 556	1 067 480	1 013 735	868 259
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT					
Salaires et avantages sociaux	641 458	569 055	498 184	448 635	411 575
Autres frais	443 085	383 666	344 219	309 789	277 265
	1 084 543	952 721	842 403	758 424	688 840
TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS ET RÉPARTITION	250 453 \$	256 835 \$	225 077 \$	255 311 \$	179 419 \$



